La Nouvelle-Orléans, Mars 1954

COMPTES RENDUS
de
L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS

Fondé en 1876

SOMMAIRE

La livraison: $1.50
Siège Social, 1925 Esplanade Avenue
La Nouvelle-Orléans

Imprimerie E. P. Rivas, Inc., La Nouvelle-Orléans

LE COMITE DE REDACTION

René J. Le Gardeur, Jr., *Président*

Mme Simone de la Souchère Deléry
Jay K. Ditchy
Mme Dagmar Renshaw LeBreton
G. William Nott
James A. Stouse

Ex-officio, James F. Bezou
Président de l'Athénée Louisianais

AVIS AUX ABONNES

La présente livraison suit celle de novembre 1952, sans solution de continuité.

COMPTES RENDUS
DE
L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS
La Nouvelle-Orléans, Mars 1954

L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS

Couronné par l'Académie Française

(Groupe de l'Alliance Française)

La Société fondée sous ce nom a pour objet:

1. De perpétuer la langue française en Louisiane.
2. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger.
3. De s'organiser en association d'assistance mutuelle.

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs et des personnes qui désirent adresser des manuscrits à l'Athénée Louisianais les dispositions ci-dessous des règlements de notre Société.

1. Toute personne étrangère à l'Athénée désirant lui communiquer un travail digne de l'intéresser, en demande l'autorisation au président, ou à un comité nommé à cet effet.

2. L'Athénée, dans ses travaux scientifiques et littéraires, ne s'occupe de politique ou de religion que d'une manière générale et subsidiaire.

3. Chaque membre ayant le droit d'exprimer librement sa pensée, doit en être responsable, et signera de son nom propre toutes les communications addressées à l'Athénée.

4. Les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées à l'Athénée doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et notre Société n'entend leur donner aucune approbation ou improbation.

Ephémérides

Saison 1952-1953

9 octobre 1952: Séance du Bureau chez M. James A. Stouse pour établir les plans de la saison qui s'ouvre. Décision d'augmenter le nombre d'officiers afin de refléter l'accroissement de l'intérêt général et de répartir le travail devenu trop lourd pour certains.

22 octobre 1952: Séance de rentrée au "Chapel Room" de Newcomb Hall, rue Broadway. Le Président souhaita la bienvenue aux membres, aux invités distingués et esquissa le plan de la Société pour la nouvelle saison. Les procès-verbaux des deux dernières séances sont lus et adoptés. M. Guy Quoniam de Schompré, Consul Général de France à La Nouvelle-Orléans, renouvelle ses sentiments d'amitié si bien exprimés lors de sa première visite à l'Athénée. Le conférencier du soir, M. James Bezou, nous parla de "La Tournée du Président en France".

21 novembre 1952: Salle du Presbytère. Conférence de M. Jacques Dupont, Inspecteur Principal des Monuments Historiques de France, et expert en boiseries et en ameublement depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, sur "Trésors et châteaux de France", accompagnée de projections de diapositives qui reproduisaient parfaitement les couleurs des anciennes tapisseries et l'arrangement intérieur, le décor des Salles de Musée ou des Palais Historiques. Une conférence des plus instructives au point de vue de l'art et de l'histoire.

19 décembre 1952: Salle du Presbytère. Soirée littéraire, suivie d'une réception. Conférencier, M. Jean Loiseau, professeur d'anglais à l'Université de Bordeaux, membre de l'Ordre Britannique de l'Empire et Chevalier de la Légion d'Honneur. Titre: "Aspects de théâtre, Anouilh, Sartre, Camus, Mauriac." Un exposé magistral du drame actuel qui a réussi à faire mieux comprendre ces auteurs.

16 janvier 1953: Séance intime du Bureau chez M. Sidney Villeré. Y sont présents tous les officiers et aussi MM Wm. Nott et R. J.

Le Gardeur, Jr., sous invitation particulière. Rapport du Trésorier. La situation financière est satisfaisante.

---

30 janvier 1953: Réunion d'affaires. Salle de la Direction de l'Union Française. Rapport des activités de la Société en 1952 fait par le Président. Le rapport du Trésorier lu et accepté. Renouvellement du Bureau: M. James Bezou, président; M. Jay K. Ditchy, premier vice-président; Mr. James A. Stouse, deuxième vice-président; Mme Clara Lewis Landry, secrétaire; Melle Anna Harrison, sous-secrétaire; M. Sidney Villeré, trésorier. M. Bezou demande l'approbation de la Société afin que le Bureau puisse s'adjoindre deux nouveaux membres: MM René Le Gardeur, Jr., et William Nott. Le choix du Président fut approuvé. "Les effets de la Cession de la Louisiane sur la culture française de notre Etat" furent choisis comme sujet du concours 1953.

---

11 février 1953: Séance littéraire et artistique suivie d'une réception. Au programme musical, sous la direction de Madame Margot Castellanos Taggart, se firent entendre Melle Irène Mazzari et M. Charles May. Conférence de M. Armand Caraccio, président de l'Académie du Dauphiné et conférencier officiel de l'Alliance Française aux Etats-Unis et au Canada, sur "Les Héros et Héroïnes de Stendhal". Un grand spécialiste qui a su bien évaluer et l'homme et son oeuvre.

---

27 mars 1953: Séance littéraire. Presbytère de l'église Saint Patrick, 724 rue du Camp. Conférence du Révérend Père Jourdain Mathieu, O. P. sur "Les joies de mon curé." D'un ton très sympathique et dans un langage et intime et poétique il esquissa les bonheurs simples et les joies de la vie quotidienne d'un curé.

---

9 mai 1953: Soirée cinématographique et artistique au Musée Delgado. Projections de films: "Saint Louis, Ange de la Paix", "Chateaubriand à Combourg", et "Bourdelle". Visite de la Galerie des Chefs-d'oeuvres de la Renaissance italienne (collection S. H. Kress), sous la conduite de M. Arthur Feitel, président du Conseil d'Administration du Musée Delgado et membre de l'Athénée Louisianais. La Société doit de vifs remerciements à M. Feitel pour ses explications détaillées en connaisseur. Une réception suivit en l'honneur du Consul Général de France et de Madame Guy Quoniam de Schompré.

Concours de 1954

L'Athénée laisse à la discrétion des candidats le choix d'un sujet pour le concours de cette année.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 31 décembre 1954 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille et un prix de $50.00 en espèces si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir. Les sociétaires de l'Athénée peuvent participer au concours.

Les manuscrits devront être écrits en langue française aussi lisiblement que possible, ou dactylographiés sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable. Aucune mention honorable ne sera accordée deux fois à la même personne.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé à cette fête et les devises des concurrents, à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés à l'Athénée Louisianais, 1925 Esplanade Avenue, Nouvelle-Orléans, 16.

La secrétaire

CLARA LEWIS LANDRY

Henri Mortimer Favrot

Nécrologie par JAMES F. BEZOU

Le 4 mai 1953, une dernière crise cardiaque emportait Henri Mortimer Favrot alors qu'il se trouvait à Interlaken avec sa femme et des amis qui les avaient accompagnés jusqu'en Europe. Son médecin l'avait averti qu'une embolie le guettait s'il se risquait à faire ce voyage projeté depuis longtemps. Comme la mort n'effrayait pas son âme de chrétien, il est allé à sa rencontre en connaissance de cause, comme un soldat qui monte à l'assaut.

Il était d'ailleurs héritier d'une tradition militaire qui remonte au premier Favrot venu en terre d'Amérique, ce Claude Joseph qui accompagna Bienville dans son expédition contre les Chicashas et devint Chevalier de Saint-Louis en 1764.

Mais c'était surtout le nom de Don Pedro Favrot qui revenait sur les lèvres de notre regretté ami. Cet ancêtre avait commandé, sous les ordres de Galvez, les troupes espagnoles à Bâton Rouge. En 1781, on lui confia la défense de Mobile. Lorsque Pierre Clément de Laussat s'achemina vers la Nouvelle-Orléans pour recevoir la Louisiane des mains des Espagnols, ce fut Don Pedro qui l'accueillit aux Plaquemines.

Sa vie durant, Henri Mortimer Favrot conserva ce sens de la tradition et du devoir qui caractérise les rejetons de nos vieilles familles créoles. Diplômé de l'Université Tulane, il fut ensuite élève du fameux Institut de Technologie du Massachusetts et de l'Ecole des Beaux-Arts de Fontainebleau. Comme son père, il devint un architecte réputé et on lui doit, à lui et à ses associés, des bâtiments tels que l'hôpital de la Merci, celui des Vétérans, le Civic Center, le séminaire et l'hôpital baptistes, et bien d'autres édifices d'une belle conception.

Peu de temps avant sa mort, étant à Paris, il s'était entretenu du monument Bienville avec Mlle Angéla Gregory, l'artiste chargée de son exécution. Il avait travaillé à la réalisation de ce projet avec le plus parfait désintéressement.

Le défunt était membre de l'Athénée Louisianais, de la Société d'Histoire de la Louisiane et de l'Institut Américain des Architectes. Il avait été réélu président de la Société de la Guerre de 1812,

pour laquelle il s'enthousiasmait beaucoup. Il faisait également partie du Boston Club, du Louisiana Club et de plusieurs organisations du Carnaval.

Que sa veuve, née Helen Parkhurst, ses enfants, Henri Mortimer et Claire, ses soeurs, Mme C. B. Read et Mlle Carmen Favrot, ses frères, Gervais et Clifford, veuillent bien trouver ici l'expression de la vive sympathie de l'Athénée. Notre Société s'associe de tout coeur à leur douleur et déplore la disparition de ce Louisianais distingué, de ce citoyen exemplaire que fut Henri Mortimer Favrot. R. I. P.

Le Général Leclerc, Maréchal de France

Conférence faite aux *Causeries du Lundi* le 25 mai 1953

par GUY QUONIAM DE SCHOMPRÉ
Consul Général de France à la Nouvelle-Orléans

Quand le Général Leclerc, Maréchal de France mourut en 1947, il quitta l'histoire pour entrer dans la légende, car, Mesdames et Messieurs, le récit de sa vie pure, consacrée aux luttes contre l'ennemi extérieur, montre cette vie toute remplie par l'amour de sa foi, de son pays, de sa famille, de ses compagnons de combat et dominée par ses vertus chrétiennes.

Si un jour, ce récit était raconté avec le recul, l'objectivité voulus et le talent nécessaire, il trouverait sa place à côté des romans du Moyen-Age. C'est en effet, un long roman de chevalerie que la vie du Comte Philippe de Hauteclocque, Général Leclerc.

La grande foi en Dieu, l'amour fidèle à sa Dame, le respect de la parole donnée, cette loyauté et cette pureté qui le feront triompher des esprits les plus retors, cette modestie qui désarçonnera les plus orgueilleux, cette étonnante sûreté dans les décisions qui fera dire aux gens qui le jalousaient: "Votre réussite est due à votre chance".

C'est en effet sa chance qui l'a servi, mais je reste persuadé ayant vécu près de lui pendant deux ans, que cette chance venait de sa confiance en Dieu, de ses méditations, enfin de sa vie intérieure qui faisait de lui un visionnaire.

Vous connaissez ses exploits : La France envahie, par l'ennemi, il ne pense qu'à lutter contre cet ennemi. Pour s'échapper, il doit deux fois traverser les lignes allemandes; il est deux fois fait prisonnier; deux fois, il réussit à s'évader; il arrive à gagner l'Espagne, puis le Portugal, d'où il part pour la Grande-Bretagne. A Londres, le 25 juillet 1940, il rejoint le Général de Gaulle.

Là, pour protéger sa famille contre les représailles allemandes, il change de nom. Il choisit ce nom de Leclerc—qui deviendra illustre. Ce nom est courant en Picardie; il lui est venu en mémoire, car à un moment de sa vie, il habita une rue Leclerc. Vingt jours plus tard, de Gaulle l'envoie en Afrique, avec M. Pleven, notre actuel Ministre de la Guerre, et M. de Boislambert.

Et là, voici Leclerc ralliant à la France Libre, le Cameroun et le Gabon. Puis, il est envoyé par de Gaulle au Tchad. Il doit faire de ce territoire, situé au sud de la Lybie, un bastion permettant de résister à une éventuelle attaque des armées italo-allemandes, sur les territoires de la France Libre.

Leclerc n'a qu'une poignée d'hommes pour réaliser cela. Pourtant, non seulement il organise une solide base de défense, mais il lance des colonnes à travers le désert, prend Koufra en 1941 au cours d'une audacieuse poussée en Lybie, et en fin 1942, poussé par un génie digne des plus belles traditions napoléonniennes, il conquiert le Fezzan, ce territoire situé au sud de la Tripolitaine et fait sa jonction avec la 8ème armée du Maréchal Montgomery, participant ainsi à la victoire finale en Afrique, qui se terminera par la libération de la Tunisie.

En 1943, le Général de Gaulle confie à Leclerc plusieurs régiments des troupes d'Afrique du Nord, qui, se joignant aux Forces Françaises Libres, avec lesquelles il a fait cette magnifique campagne du Fezzan, vont former cette fameuse 2ème Division Blindée, qui sera incorporée dans les armées stationnées en Grande-Bretagne et sera la grande unité française qui participera au débarquement en Normandie, en juin 1944.

Après la percée d'Avranches, grâce à l'amitié du Haut-Commandement américain et en particulier à ce brillant militaire qu'était le Général Patton, c'est au Général Leclerc qu'est confiée la mission de libérer Paris.

C'est donc, partant de la Normandie, une marche héroïque au cours de laquelle Leclerc avec sa division, détruit trois divisions allemandes, prend Alençon, Mortagne, Argentan—et enfin, le 25 août 1944, il libère Paris aux sons des cloches de Notre-Dame, répétés par toutes les églises de France.

Puis, c'est la grande charge qui va le mener à la tête de sa division jusqu'à Strasbourg, car en 1941, quand il prit Koufra il avait fait en son nom et au nom de ses officiers, de ses sous-officiers et de ses hommes de troupes, un serment solennel, confirmé par un télégramme qu'il avait adressé au Général de Gaulle, serment que ni lui ni ses compagnons de combat ne s'arrêteraient de lutter avant d'avoir vu le drapeau français flotter sur Strasbourg.

. . . Après une victoire éclatante sur les troupes allemandes, au cours d'une bataille considérée comme une merveille de stratégie par toutes les académies militaires du monde, le 23 novembre 1944, le lendemain de son anniversaire de naissance, le Général voyait le drapeau français flotter sur la cathédrale de Strasbourg. Il avait tenu son serment . . .

La guerre continua et Leclerc et sa Division vont jusqu'à Berchtesgaden, le repaire du dictateur Hitler. C'est là qu'il termine la guerre en Europe.

Maintenant, de Gaulle va confier de nouvelles tâches à Leclerc, car la guerre continue en Extrême-Orient et il tient à ce qu'en Asie, comme en Afrique, et en Europe, la France soit partout présente au combat. Donc, de Gaulle choisit le Général Leclerc, pour conduire les forces françaises dans ces régions lointaines et y représenter la France. Leclerc organise avec la rapidité qui le caractérise, un corps expéditionnaire. Mais quand celui-ci arrive à pied-d'oeuvre, la bombe d'Hiroshima a mis fin à la guerre en Extrême-Orient. Le Général Leclerc représentera la France, quand le Japon signera la capitulation sur le "Missouri".

Déjà pourtant, en Indo-Chine, les troupes nationalistes chinoises qui ont succédé au troupes japonaises, sont minées par le virus communiste. Dans tout ce territoire, pendant l'occupation japonaise, s'était créé un mouvement nationaliste indo-chinois qui était malheureusement lui aussi atteint par les théories marxistes et dont le chef Ho Chi-Minh était un communiste notoire.

Le corps expéditionnaire de Leclerc ne luttera pas contre les troupes japonaises vaincues mais aura à reprendre tout le territoire indo-chinois et à lutter pour rétablir l'ordre.

Avec une habileté consommée où Leclerc se révèle aussi fin diplomate qu'il s'est montré brillant général, préférant les négociations aux coups de canon, il reprend peu à peu le pays en mains, avec un minimum de combats et rétablit la paix dans tout le territoire d'Indo-Chine. Les autorités civiles peuvent donc commencer à travailler pour réorganiser avec les Viet-Namiens ce pays, pour donner un nouveau statut à cette vaste Indo-Chine afin d'amener les Etats qui la composent, à l'indépendance progressive dans le cadre de l'Union Française.

Leclerc quitte donc l'Indo-Chine pour rentrer en France en juillet 1946. De nouveaux devoirs l'appellent. Le Gouvernement Français le charge de réorganiser l'Armée d'Afrique, dont les régiments ont permis de libérer le Sud de la France. Leclerc se dévoue à cette nouvelle tâche.

Le péril communiste semble menacer la France. Leclerc sait que celui-ci peut être écarté si l'armée française redevient forte. Donc, pendant la fin de 1946 et pendant toute l'année 1947, et jusqu'à sa mort, il travaille à réorganiser nos forces d'Afrique du Nord, crée de nouvelles divisions, modernise l'équipement, tant et si bien qu'à la date de sa mort, les communistes qui désiraient tenter un coup de force, se rendent compte qu'ils ne pourront réussir—car l'armée d'Afrique serait là, pour rétablir l'ordre et ainsi, le Général de Gaulle peut organiser son Rassemblement du Peuple Français qui sera le catalyseur des énergies françaises qui tiendront en échec le communisme dans notre pays.

Ainsi finit l'histoire de Leclerc, car en effet, le 28 novembre 1947, il part d'Oran pour Colomb-Béchar où il doit passer les troupes en revue. Il est sur son avion qui porte le nom de "Tailly", celui de sa propriété familiale en France . . . Une tempête de sable s'élève . . . la visibilité est mauvaise . . . le pilote fait descendre l'avion, il vole bas, suivant la ligne du chemin de fer. Sur son parcours obscurci, se présente une colline qu'il voit trop tard . . . l'avion percute . . . une haute flamme jaillit . . . et puis c'est tout . . .

Comme vous le voyez, l'histoire de Leclerc est une de ces histoires que l'on rencontre nombreuses dans la grande Histoire de France. C'est à la date de sa mort que commence la légende. Sa légende est celle que nous avons créée, nous ses compagnons, nous ses amis, nous tous qui l'avons bien connu, car la définition de *légende,* c'est non pas tellement celle du dictionnaire qui dit que c'est de l'histoire défigurée par les traditions mais plutôt dans le sens latin de ce mot qui dit que *légende* signifie *"les choses à lire",* car ces choses sont dignes d'être lues et sont un enseignement, un encouragement, un exemple.

Au lieu de déformer, nous avons cherché à comprendre l'homme qui a vécu avec nous et à raconter aux autres ce qu'il nous a laissé voir de lui-même. Or, voici ce que nous avons vu :

Le Général Leclerc au cours des années, a été un exemple, tout d'abord par les vertus chrétiennes. Toute sa vie, il a cherché à assister à la Sainte Messe aussi souvent que possible et même pendant les jours de combat les plus violents, il appelait son aumônier pour entendre une messe rapide afin de retremper sa foi et soutenir ses forces morales.

Il menait une vie ascétique, sans jamais toutefois l'imposer aux autres. Le Général était connu pour sa frugalité. Il ne prenait jamais deux fois d'un plat. Il ne buvait jamais plus d'un verre de vin à table.

Il passait plusieurs heures par jour à méditer, et à ces moments-là, il ne voulait personne auprès de lui.

Il n'acceptait d'invitations que lorsqu'il y était obligé. Sa femme n'étant pas auprès de lui, il ne voyait aucun agrément à la vie mondaine, car disait-il, sortir dans le monde, affaiblit le caractère. Une autre de ses grandes vertus chrétiennes, vertu acquise d'ailleurs, était sa bienveillance vis-à-vis des autres. Jamais pendant les deux ans que j'ai été auprès de lui, je ne l'ai entendu critiquer quelqu'un d'absent et tant qu'il n'avait pas à faire de reproches à un subordonné pour des raisons de service, reproches qui étaient alors très sévères et toujours mérités, il se montrait tolérant. Il se bornait néanmoins par une phrase très courte à donner un conseil, qu'il donnait mais nous laissant libres d'agir comme nous l'entendions. Il cherchait cependant toutes les occasions de maintenir la qualité morale de ses hommes. Il avait décidé que le contingent d'aumôniers indiqué par le règlement français, n'était pas suffisant. Il donna des instructions pour qu'il y ait un aumônier par bataillon, ce qui faisait dire que notre division était la plus religieuse de toute l'armée française et probablement de toutes les armées alliées.

Pour toutes ces raisons, moi-même et beaucoup de mes camarades avons souvent considéré Leclerc comme un saint.

Cependant, ce n'était pas un saint commode. Il avait un tempérament d'une telle violence, qu'il était obligé de continuellement faire effort pour se dominer. Un jour, il fait une remarque à l'un de ses officiers et s'emporte, employant un vocabulaire que je n'oserais pas répéter devant une audience aussi choisie que la vôtre. L'officier en question était nettement dans son tort, mais

cette richesse de vocabulaire pourtant, ne se justifiait pas tout à fait . . . Cet officier s'étant retiré, non seulement contrit mais mortifié, Leclerc se retourna vers moi et un autre témoin de la scène et nous dit : "C'est triste de voir, comment je dois toujours lutter pour me dominer ! . . . Rappelez-moi—un tel . . ."

Et, devant nous, il fit des excuses à cet officier . . . Inutile de vous dire que c'est alors celui-ci qui fut tout confus et tout ému . . .

Leclerc allait du reste au delà de son devoir pour aider les autres et même sortir d'embarras bien des personnes qu'il jugeait de valeur quoique parfois ces personnes ne l'aimassent guère. Par exemple, il avait choisi l'un de ses meilleurs officiers parmi l'état-major des troupes d'Afrique du Nord et savait que cet officier n'était pas Gaulliste et ne l'aimait guère.

Il l'appelle un jour et lui dit: "Commandant, je sais que vous ne m'aimez pas—c'est votre droit. Je sais que vous dites du mal de moi—cela n'a pas d'importance, tant que cela ne sape pas mon autorité dans la Division. Je sais que j'ai besoin de vous car vous êtes l'un des meilleurs officiers que je connaisse. Soyez donc persuadé que je vous soutiendrai dans toutes les occasions."—et malgré l'hostilité de cet officier, Leclerc lui donna deux nouveaux galons, en raison de sa valeur militaire. Ce commandant devenu colonel, fut tué en novembre 1944. Il me disait quelques jours avant sa mort : "J'ai mal jugé Leclerc. Je l'ai toujours mal jugé; c'est un grand homme."

Il disait *toujours,* car Leclerc et lui avaient été de la même promotion à l'Ecole de St. Cyr.

Je voudrais aussi parler d'une autre des belles vertus de Leclerc. C'était son courage moral et physique. Il n'avait peur de rien, car disait-il, "On est toujours entre les mains de Dieu." Son courage était tranquille. Il avait une sérénité qui rayonnait autour de lui. Son courage moral était parfois mal interprété, et on l'accusait d'insubordination. Il n'y avait pas d'insubordination dans son cas, mais il était incapable d'aller contre sa conscience. Si quelque ordre allait contre sa foi, son honneur ou sa ligne de conduite envers sa patrie, il se refusait à plier. Il marquait là, le courage de ses opinions—courage qu'il respectait aussi d'ailleurs chez les autres.

Son courage physique, je pourrais en citer mille traits. Je me souviens d'un épisode de la prise d'Alençon. Nous arrivions à un pont encore tenu par des Allemands. Leclerc saute de sa voiture, avec sa canne pour toute arme, va tranquillement vers les ennemis, les interpellent en allemand, leur ordonne de cesser le feu et les enjoint de sortir du blockhaus. Les Allemands médusés, ne résistèrent pas à ce Général français qui les attaquait avec une canne . . .

Mais ne croyez pas que ce courage le rendit indifférent à la vie de ses hommes. Lors de la prise de Strasbourg, il s'était installé dans le Palais du Rhin. Le Général m'avait demandé ce jour-là de partager son repas. Nous nous attablons donc, tous les cinq, lui, son officier d'ordonnance, un colonel, son chef du 2ème Bureau et moi-même. Le Général se tourne alors vers le Colonel Dio, un de ses premiers compagnons de combat et lui dit : "Mon vieux Dio, le serment de Koufra est tenu . . . maintenant, on peut crever! . . ."

A ce moment, arrive un obus qui éclate juste devant les fenêtres de la pièce où nous étions. Le grand lustre de cristal de Baccarat s'écroule; les rideaux s'enflamment . · . Nous avions tous été jetés par terre par la commotion, des débris volaient de toute part . . . A travers la poussière, je vois Leclerc se levant le premier, la figure en sang, car il avait reçu comme nous tous des éclats de cristal et il dit "J'espère que vous n'avez rien au moins . . ." Et je revois toujours son regard inquiet, la profonde émotion marquée sur son visage en nous examinant et il semblait gêné des paroles qu'il avait prononçées juste avant l'explosion.

Il nous détailla tous, les uns après les autres, et c'est seulement après avoir vu que nous étions sains et saufs qu'il partit enfin d'un grand éclat de rire . . .

Laissez-moi, enfin vous parler de ses vertus familiales. Leclerc a toujours été un exemple à ce point de vue. Une anecdote vous fera comprendre la force de ses sentiments. Lui qui mena une vie uniquement consacrée aux devoirs militaires pendant cette dure période de 1940 à 1944, m'appela un matin, le 27 août 1944, c'est-à-dire, deux jours après la libération de Paris. Il me dit: "Schompré, je vais m'absenter. Il faut que j'aille voir ma famille.

J'en ai parlé au Général de Gaulle qui m'a autorisé. Il n'y a que lui, mon chef d'état-major et vous qui le sachiez. Je serai de retour demain matin." Il allait à Tailly. Il ne savait pas si sa propriété était libérée, mais il fallait qu'il vît sa femme et ses enfants.

Et Leclerc prit un de ses avions de reconnaissance, un de ses piper-cubs et alla se poser sur la pelouse du parc de Tailly, propriété située près d'Amiens, pour voir sa femme et ses enfants qu'il avait quittés en juillet 1940.

Le 28 au matin à son retour, il me raconta qu'il avait eu une des plus grandes émotions de sa vie. En effet quand il survola sa propriété, il vit les enfants sortir de la maison, mais pas sa femme; et quand l'avion se fut posé, elle n'était toujours pas là. Il sauta de la carlingue et s'adressant à Hubert, il dit :

"Où est maman?" . . . Madame de Hauteclocque était partie à bicyclette à Amiens qui venait d'être libéré par les Britanniques. Sans hésiter, il court au garage des voitures, il n'y en avait plus, mais il trouve une bicyclette et sans plus s'attarder auprès des enfants, il enfourche cette bicyclette et part sur la route d'Amiens où il retrouve sa femme qui revenait à bicyclette elle aussi, après avoir assisté au défilé des troupes britanniques libératrices de la ville.

Je m'arrêterai sur ce souvenir qui vous montre le Général Leclerc époux et père. Ainsi s'explique le culte que lui portait sa famille, culte partagé par ses soldats.

Parlant à la Maréchale que j'étais allé voir avant mon départ de France en 1952, pour lui demander si elle avait des nouvelles de son fils Henri, grièvement blessé et fait prisonnier par les Rouges en Indochine, je lui exprimais ma sympathie. Mais elle, triste mais non abattue, me dit :

"Schompré, je ne me tourmente pas. Le Général du haut du ciel veille sur notre fils. Il sait ce qui est le mieux pour lui."

Ainsi, vous voyez, même au delà de la mort, le Général Leclerc, Maréchal de France, reste une force tutélaire pour sa famille et aussi pour notre vieille France.

Les Bigourdans à la Nouvelle-Orléans au XIXème siècle.

par ROGER MASSIO, Docteur ès Lettres

NOTE: Beaucoup d'émigrants de la vieille province de Bigorre (où se trouve Lourdes) sont venus en Amérique et un bon nombre d'entre eux se sont établis à la Nouvelle-Orléans. Les Néo-Orléanais seront donc intéressés de retrouver dans cet article des noms familiers et de lire des extraits de lettres écrites par des Bigourdans et décrivant les sombres jours qui ont suivi en Louisiane la guerre entre Nord et Sud.

M. Massio a fait des recherches considérables dans les archives des Hautes-Pyrénées et a déjà publié plusieurs articles au sujet des émigrés de Bigorre. Il serait désireux de communiquer avec les Louisianais qui pourraient lui fournir des renseignements sur ancêtres ou amis venus de cette partie de la France. Le Comité de Rédaction des Comptes Rendus de l'Athénée Louisianais espère que plusieurs de nos lecteurs répondront à cet appel et écriront directement à M. Roger Massio, Professeur au Collège, Vic-en-Bigorre (Hautes-Pyrénées), France.

La Nouvelle-Orléans a été la ville la plus importante de la Louisiane française. Sa végétation éternellement verte, ses fleurs, aux couleurs merveilleuses, embaumant de leur parfum l'air tiède des mers du Sud, rappelaient les Antilles toutes proches. Le quartier du "Vieux Carré" était orné de maisons très belles, de style français, avec de magnifiques balcons, des grilles en fer. Des cafés, un marché typiquement français contribuaient à propager l'atmosphère de France en Amérique. C'est Barbé-Marbois qui négocia en 1803 la vente de la Louisiane au nom de Bonaparte, Barbé-Marbois qui fut intendant de Saint-Domingue . . . Le 20 décembre 1803, sur la place d'Armes, devant les troupes françaises, en présence du préfet colonial Laussat, les trois couleurs de la France révolutionnaire descendaient du mât où elles flottaient. Un marin français portait le drapeau à ses lèvres, le remettait à un sergent qui l'enroulait autour de son corps. La bannière étoilée remplaçait le drapeau tricolore . . . c'était fini . . . la Nouvelle-Orléans était ville américaine. Le soir, Laussat offrait une réception où le champagne coulait à flots . . .

La Nouvelle-Orléans, ville française, puis ville américaine, fut tout au long de son histoire un pôle d'attraction pour les Français. A la fin du XVIIIe siècle, elle fut souvent un lieu de refuge pour de nombreux colons fuyant Saint-Domingue au moment de la Révolution. Cuba, d'autres îles comme la Guadeloupe, furent aussi lieux de refuge, comme d'ailleurs bien d'autres villes américaines, Philadelphie, Savannah, etc. . . . Mais sur les Bigourdans du XIXe siècle, la Nouvelle-Orléans exerça la plus forte attraction. Nombreux sont ceux qui quittent directement la France pour aller s'y établir. Saint-Domingue étant définitivement

perdue pour nous, l'émigration s'oriente principalement vers les Etats du Sud de la Nouvelle République. Pour certains, c'est l'espoir de retrouver là les mêmes conditions de vie et de culture qu'aux Antilles. On ne se sent vraiment chez soi qu'en Amérique. Pour d'autres, c'est le désir sur une terre jeune de réaliser une fortune rapide. Le mobile des hommes au cours des siècles ne varie guère. Peu importe d'ailleurs, car vers la Nouvelle-Orléans, ville américaine, un courant continu ne cessera de se manifester tout au long du XIXe siècle, venant de Bigorre vers cette métropole du Sud.

Nous avons déjà distingué[1] une première période au début du siècle, de 1800 à 1846, où le courant d'émigration se manifeste principalement vers la Guadeloupe. Une seconde période, à dater de 1846, est marquée par un courant orienté vers les Etats du Sud, notamment la Louisiane, l'Amérique latine, l'Algérie. C'est l'émigration vers l'Algérie qui, dans une certaine mesure, a brisé le mouvement vers les îles. Les Antilles sont délaissées par les colons, les commerçants, elles ne présentent plus le même intérêt qu'au siècle précédent. Le seul courant provenant de Bigorre vers les îles, notamment la Martinique, sera au XIXe siècle, d'essence religieuse, marqué par l'arrivée de nombreux membres du clergé haut-pyrénéen.

Quelques chiffres[2], nous n'avons hélas! que ces données numériques, montrent clairement la situation en 1846 et le changement d'orientation. De 1846 à 1871, soit pendant une période de vingt-cinq ans, 618 Bigourdans iront en Amérique du Nord, alors que 141 seulement se dirigeront vers les colonies françaises. En revanche, l'Amérique du Sud et l'Algérie en recevront presque autant pour la même periode: 750 pour l'Amérique du Sud, 706 pour l'Algérie. Des Bigourdans à la Nouvelle-Orléans, nous ne savons ni le nombre ni bien souvent les noms et l'activité de beaucoup nous est inconnue. Il faut arriver quelques années après la guerre de Sécession, pour voir un clan familial à l'oeuvre. C'est un exemple parmi bien d'autres. Il semble toutefois que sur les 618 Bigourdans passés en Amérique du Nord, de 1846 à 1871, la Nouvelle-Orléans, comme au début du siècle, en ait retenu un certain nombre.

De 1800 à 1815-1820, il s'agit encore pour certains, de régler quelques affaires entre Saint-Domingue et la Nouvelle-

[1] *R. Massio.*—La Bigorre et la Guadeloupe au XIXe siècle.
[2] Arch. Départ. H. P. M. 978.

Orléans, affaires laissées pendantes par suite de la Révolution. On pense que tout espoir n'est pas encore perdu d'un retour possible dans l'île et du rétablissement de la situation antérieure à 1789. Après 1816, les départs de France sont peut-être provoqués par la crise de 1816-1817. Cette émigration étant bien souvent la somme de plusieurs aventures individuelles, c'est à travers ces aventures qu'il devient possible, dans une certaine mesure seulement il est vrai, de reconstituer un passé. Ce passé est plein de lacunes, car les documents, souvent papiers privés, sont trop fragmentaires. Ainsi l'aventure de Jean Lafitte, de Hères, dans le canton de Castelnau-Rivière-Basse, mérite une mention spéciale. En 1815, il arrive à la Nouvelle-Orléans "pour régler des affaires d'intérêt confiées à différentes personnes au temps où il entretenait de relations commerciales pendant tout le temps qu'il est resté à Saint-Domingue."[3] Lafitte n'est pas un inconnu pour nous[4]. Jean Lafitte était au XVIII[e] siècle, chirurgien et propriétaire à Nippes d'une caféière.[5] En 1798, il figure sur la liste des officiers allant avec le général Hédouville, à Saint-Domingue. Lafitte avait vendu sa propriété à une date qu'on ne peut préciser. Comme bien d'autres, il dut quitter l'île après l'échec de l'expédition Leclerc et retourner dans son village natal. Au premier vent favorable, il reprend non plus le chemin des îles, mais de l'Amérique toute proche. C'est que, par ses relations commerciales, il était resté en contact avec la Nouvelle-Orléans et c'est là qu'il porte ses pas en 1815 pour tenter de régler ses affaires, peut-être en créer d'autres. Il est en terrain ami, car il retrouvera d'autres compatriotes de Castelnau-Rivière-Basse, eux aussi dans le commerce. En effet, cette même année 1815, voit Jean Dufour quitter Castelnau-Rivière-Basse pour la Nouvelle-Orléans[6]. Dufour a un oncle établi dans la ville et "faisant un commerce considérable". Il a des affaires de famille à régler et aussi il va assurer la relève, continuant ainsi une tradition familiale, une tradition coloniale, axée sur les Amériques, car Castelnau-Rivière-Basse a aussi fourni des colons à Saint-Domingue au XVIII[e] siècle. L'année suivante, 1816, un certain Dubreuil, capitaine à l'ex-14[e] chasseur, se rend à la Nouvelle-Orléans[7]. Nous ignorons les causes de son départ.

[3]Arch. Départ. H. P. M. 978.

[4]R. *Massio.*—La Bigorre et Saint-Domingue, au XVIII[e] siècle. Annales du Midi, octobre 1953.

[5]Renseignements obligeamment communiqués par M. Gabriel Debien, d'après les papiers de Vanssay (au château de la Barre, près Saint-Calais-Sarthe).

[6]Arch. Départ. H. P. M. 978.

[7]Arch. Départ. H. P. M. 978.

Puis les départs vont s'échelonner sous la Restauration, la Monarchie de Juillet. Nous ne connaissons que quelques-uns de ces départs. Des papiers[8] de famille nous livrent toutefois l'histoire d'un clan familial de Bigorre à la Nouvelle-Orléans. Il s'agit des familles Bordères, Cestia, Pujo, Seignouret, Bazerque. Ces familles, par suite de mariages, sont alliées entre elles. Ce sont les Cestia[9] qui les premiers ont donné l'exemple. Et nous avons indiqué quel fut le rôle d'un Cestia à la Guadeloupe au début du siècle[10]. Quelques dates tout d'abord, pour préciser le moment de leur arrivée en Amérique: Zénon Bordères passe à la Nouvelle-Orléans à la fin de 1826. Sa demande de passeport est du 5 septembre 1826[11]. Après un court séjour à la Guadeloupe, Pujo et un autre Bordères, beau-frère de Cestia, arrivent en 1837 à la Louisiane. L'année précédente, en 1836, un autre Bigourdan, sans lien de famille avec les précédents, Jean Pierre Couget, de Libaros, gagnait aussi la Nouvelle-Orléans[12].

Au groupe familial, Pujo-Bordères, vient s'ajouter peu après 1837, Cestia fils. Ce dernier n'a pas voulu continuer l'affaire de son père à Pointe-à-Pitre. Il a préféré passer en Louisiane. Mais il a fait de mauvaises affaires et en est réduit chaque soir à recevoir les cartes d'entrée dans un bureau du Théâtre d'Orléans. Comme pour beaucoup d'autres, les débuts pour ce fils Cestia seront difficiles. Il semble, en effet, avoir mieux réussi par la suite, mais nos documents ne nous disent pas dans quelle mesure. En 1850, il quitta la Nouvelle-Orléans, pour New-York.

Depuis quelques années déjà, Seignouret, oncle de Bordères, est aussi à la Nouvelle-Orléans. En 1850, un fils Bordères va le rejoindre. A la même époque, Bazerque de Vic-en-Bigorre, est lui aussi lancé dans le monde du commerce et il est aussi devenu propriétaire de plantations. Bazerque est également allié aux précédents. Nous n'exagérons donc nullement en parlant d'un clan familial bigourdan, installé dans la grande ville du Sud. Quelques lettres échelonnées du 30 décembre 1873 au 13 novembre 1874, permettent de reconstituer en partie les affaires de nos

[8]R. *Massio.*—Recherches collectives, chronique des Sources privées d'histoire coloniale—Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. VI, n° 4, 1953, pp. 536-559.

R. Massio.—Chronique des sources privées de l'histoire coloniale dans le pays de Bigorre. Communication au 78e Congrès National des Sociétés Savantes. Toulouse 1953.

[9]Ibid.

[10]*R. Massio.*—La Bigorre et la Guadeloupe au XIXe siècle.

[11]Arch. Municip. Vic-en-Bigorre. I. 49.

[12]Arch. départ. H. P. M. 978.

Bigourdans à cette époque, de déceler leur activité. Elles offrent aussi un certain intérêt, si l'on songe que les Etats du Sud, après la Guerre de Sécession sont en pleine période de reconstruction et traversent une crise grave. C'est donc en quelque sorte deux aspects d'une même question, crise financière, état des plantations que nous pouvons saisir, grâce à ces quelques lettres échappées à la destruction et retrouvées par hasard. Ces lettres sont adressées à J. A. Seignouret, à Vic-en-Bigorre. Seignouret a passé une grande partie de sa vie à la Nouvelle-Orléans, de 1845 à 1870, et après ce séjour dans cette ville où il possédait aussi un commerce sur la nature duquel nous ignorons à peu près tout, et des plantations, il est retourné au pays natal. Il a laissé à la Nouvelle-Orléans Bazerque, comme chargé de ses intérêts et c'est ce dernier qui dans ses lettres fait un tableau de la situation à la Nouvelle-Orléans à cette époque, informe son correspondant de l'état des affaires et ne cesse devant une situation angoissante, pour les commerçants et les colons, de le supplier de retourner bien vite en Amérique.

Devant cette situation difficile, les lettres éclairent certains problèmes propres à cette période consacrée à la reconstruction. Tout d'abord, il est question d'affaires financières. C'est la débâcle la plus complète pour Seignouret et de nombreux Français. Il est question de valeurs sur lesquelles on ne peut plus compter, "les chambres d'assurances qui, dans d'autres temps, même l'année passée, étaient recherchées, aujourd'hui toutes sont mal hypothéquées . . ." Une faillite, celle de la Banque Cavaroc (probablement un compatriote), fait perdre une grande partie de son avoir à Seignouret, à Cestia qui avaient confié leurs intérêts à cet homme. "Nous avons tous été trompés," écrit Bazerque. Cavaroc n'est d'ailleurs pas seul à être en faillite. Des maisons de commerce sont dans le même cas: "Bodet et Gurdan, par leur chute, ruinent leur beau-père, le vieux Tiblier, Barrière son magasin fermé, Franck et Hoos et Cie, P. S. Wily, J. B. Flotte protesté; Mioton protesté." Dans cette énumération de ruines, des noms à consonnance anglaise, à côté de noms qui sentent bien la Gascogne, le Languedoc, le midi Aquitain. Monde mêlé que ce monde des affaires de la Nouvelle-Orléans en 1874 et où se perpétue l'influence française.

En février 1874, la situation commerciale de la place n'est guère meilleure. Les principales banques ont cependant repris les paiements. La banque Cavaroc seule a définitivement sombré dans la bagarre, laissant un actif de 275 mille piastres et un passif de 800 mille. De plus, Seignouret est informé qu'il a des valeurs qui

perdent sans espoir de se relever. D'autre part, l'or ne fait que monter et le change aussi. Une crise sans précédent atteint le coton, c'est une crise de surproduction car l'Europe n'envoie pas des ordres d'achat. Comme toujours, l'or apparaît comme une valeur refuge et Bazerque achète pour Seignouret 10.000 £ d'or. Les faillites se succèdent, en juin 1874, c'est le tour de la maison Payne-Harrison et C[ie]. "On va de mal en pire," écrit Seignouret. A travers tout cela, on aperçoit bien vaguement, il est vrai, un monde d'aventuriers gravitant autour de Cavaroc. Juillet 1874, "les affaires sont nulles et la misère augmente tous les jours". Tel est le tableau sombre de la Nouvelle-Orléans en cette année 1874 que donne Bazerque. Une de ses dernières lettres, adressée toujours à Seignouret, indique "la suspension de la banque des Citoyens", mais "les créanciers d'Europe sont trop fortement intéressés pour la laisser succomber".

Des perspectives plus favorables s'offrent-elles à Seignouret pour ses plantations de cannes à sucre de Louisiane? Il ne le semble pas. Le gérant des plantations Seignouret est un nommé Sabatier, au nom bien méridional. Ce dernier pensait faire 800 boucauts sur les quatre habitations et il n'en fait que 375. Les frais de l'année ne seront même pas couverts et Sabatier songe à abandonner l'affaire. Cependant la récolte prochaine se présente sous de belles apparences et la Louisiane, ajoute notre correspondant, en a bien besoin. Malheureusement, en avril 1874, les inondations du Mississipi vont tout compromettre. D'avril à juin 1874, le fleuve sera en crue. Deux lettres évoquent cette crue du grand fleuve et la triste situation des plantations. Elles méritent d'être citées.

. . . 24 avril 1874.

. . . . Dans mes dernières, je vous disais combien les apparences de récoltes étaient belles et l'espoir que nous fondions sur la rentrée de cette récolte pour la reprise des affaires et pour donner confiance aux capitaux afin de sortir de cette misère, vains espoirs, tout est à peu près perdu. Les fortes pluies dans l'ouest et dans la Louisiane ont fait déborder le Mississipi, le Ouachita, la Rivière Rouge et toutes ces contrées se trouvent submergées; la grande levée de Morganza a cédé aussi et inondé toute la partie du Tèche, l'Atchafalaya et une partie des paroisses Terrebonne et Lafourche; votre habitation sera aussi touchée: il y a aussi une crevasse à Ouest-Bâton-Rouge, une autre au Bonnet-Carré, qui inondent une grande partie de la rive gauche du fleuve; dans le bayou Lafourche, vis-à-vis votre propriété, il y a aussi une crevasse qui inonde une quinzaine d'habitations. Sabatier se trouve pour le moment garanti par le chemin de fer, les paroisses d'en bas de la ville sont aussi plus ou moins inondées. Le maire de la ville a demandé des secours pour les inondés aux autres

Etats; déjà Boston et Chicago ont répondu à cet appel, l'Abeille que je vous envoie vous donnera de plus grands détails. Vous voyez notre perspective pour deux années au moins et dans quelle triste position nous allons nous trouver. Vous pensez que cet état de chose donne le dernier coup au commerce et que nous ne saurons que faire des propriétés et par la même raison les valeurs vont de nouveau recommencer une nouvelle baisse et jusqu' où ira-t-elle?

Nouvelle-Orléans, le 6 juin 1874.

. . . Je vous ai envoyé par l'Abeille, la carte de l'inondation de notre malheureux pays, la misère est grande dans les contrées inondées, je plains bien sincèrement ceux qui ont fait des affaires avec ces localités, notre commerce souffre beaucoup des conséquences de cette inondation et de la sale politique de notre Etat . . .

Ce n'est que le 13 juin 1874 que Bazerque peut faire connaître que "le fleuve baisse rapidement." Et l'on reprend espoir. Ce monde colonial n'est-il pas fait d'ailleurs tout au long de son histoire d'espoirs et de déceptions? Néanmoins Bazerque adjure Seignouret "de revenir dans les premiers jours d'octobre" sinon il prie Seignouret de le décharger de sa procuration. Les habitations demandent absolument la présence de leur propriétaire. Il faut, pour les premiers jours d'octobre mettre les cannes de côté pour la semence de l'année prochaine et "le locataire a besoin de savoir à cette époque s'il doit sortir ou garder et il n'y a que vous qui puissiez décider de cette grave question."

D'autre part, les affaires sont nulles et la misère augmente tous les jours dans cette triste année 1874. Aussi Seignouret se détermine-t-il à quitter Vic-en-Bigorre et il se propose d'être à la Nouvelle-Orléans en octobre. En novembre seulement, il est en Louisiane, visitant avec son gérant Sabatier, ses plantations.

C'est la dernière image que nous ayons du Bigourdan revenu en Amérique. Nous ignorons ce que devint le clan familial et pour bien des choses, nous en sommes réduits aux hypothèses. Un fait demeure; si nous ne pouvons parler de fortune faite en Amérique par les Bigourdans, une certaine aisance résultait cependant de l'aventure et ce ne fut que justice. Tous ces Bigourdans jeunes et courageux avaient comme leurs ancêtres abandonné le sol natal, attirés par le nouveau continent. Par leur travail, leur ténacité devant l'adversité, ils surent se créer certains biens. Leur récompense sera de finir leurs vieux jours sur la terre de Bigorre, tranquilles, apaisés, conservant au fond de leur coeur le souvenir de ce monde prestigieux de la Nouvelle-Orléans, ville française encore par l'esprit, la culture, les témoignages du passé.

Plaidoyer Pour L'Intégrité Historique

par George Raffalovich

Cette communication pourrait être intitulée "Plainte d'un investigateur historique". Il y a bien longtemps que je soumets mes yeux à une tension sévère en parcourant pendant des heures les vieux livres, les manuscrits jaunis, les journaux reliés qui s'effritent au moindre contact, les documents cachés en haut des étagères poussiéreuses des archives de paroisse, de comté et de ville. Les fiches que j'ai remplies m'étoufferaient si elles tombaient à la fois sur mes épaules. Comme le docteur ès lettres ou de philosophie des légendes, j'en suis arrivé à en savoir de plus en plus sur de moins en moins. C'était mon opinion. Depuis que je fais des recherches en Louisiane je commence à craindre que c'est le contraire qui est vrai, et que j'en sais de moins en moins sur de plus en plus.

Quand on me demande à quoi sert la recherche historique, je suis embarrassé pour répondre. Surtout en Louisiane. On cherche, on creuse, on parcourt les vieux papiers, on trouve ce que l'on cherchait . . . de temps en temps. Et puis après? On découvre qu'un fait historique consacré par les années, répété sous une forme ou une autre par les écrivains ou les journalistes, n'existait pas. C'était le produit d'un figment de l'imagination d'un individu ou d'un groupe, lequel était devenu une fixation, une légende, une pièce de folklore sans base. Je cite deux ou trois cas: Madame de Pontalba, John McDonogh, Jean Lafitte. A peine si un mot de ce qu'on écrit sur eux correspond à la réalité. Ils ne valaient pas grand'chose, et le moins mauvais était probablement Jean le corsaire.

Vous établissez la preuve irréfutable de la contradiction du prétendu fait. Mettons que ce soit les emprunts faits par le jeune duc d'Orléans quand il attendait ici le bateau qui devait le mener à l'île de Cuba avec ses deux frères malades presqu'à en mourir, ou le bateau *La Séraphine* qui allait délivrer Napoléon de Sainte-Hélène, ou la vaisselle d'or que Valcour Aime aurait jetée au fleuve après avoir servi un repas merveilleux à des hôtes princiers, ou l'affaire du Turc impérial qui aurait séjourné à l'encoignure des rues Dauphine et Orléans. Et les idioties qu'on écrit encore sur les Créoles et les Acadiens!

Nous connaissons tous de nom tout au moins les vaillants qui luttent ici dans la presse et de vive voix pour rétablir les faits. Nous savons où trouver la vérité; nous pourrions prouver que la légende est absurde, télescope les décades, les siècles, change les noms et déplace les lieux.

A quoi bon? Le démenti est parfois inséré dans un journal, et huit jours plus tard la légende reparaît sous une autre rubrique dans le même quotidien. Il y a des écrivains, et tous ne sont pas des étrangers à la Louisiane ou à notre culture française, à qui l'on peut reprocher bien des pages, qui répètent encore aujourd'hui des faussetés lesquelles ont été exposées à nu plusieurs fois. Loin de moi de dire qu'il n'y en a pas d'autres!

La recherche historique devrait être respectée, mais elle ne l'est guère, le résultat n'étant pas pittoresque, dit-on. Elle n'est pas non plus facilitée par ceux qui pourraient être d'un grand secours. On dirait qu'il y a encore des squelettes dans quelques armoires de la région. J'en doute, et je suis persuadé que la vérité sur l'histoire de la Louisiane est encore plus intéressante que les légendes.

Ce qui manque le plus, après l'intérêt du public, c'est la coordination. Il y a des index des publications principales qui ne sont pas partagés. Un index raisonné des articles qui ont paru dans cette vénérable revue que vous lisez maintenant—et comme elle est riche de faits cette revue!—compilé par M. Reginald Trotter, et présenté comme thèse pour le diplôme de *Master of Arts,* n'a jamais été imprimé. Il existe des bibliothèques ici qui ne sont qu'un désert quoiqu'elles contiennent des trésors cachés.

Dans les limites de cette esquisse de ma lamentation, je ne puis guère qu'indiquer les lignes principales. Il reste tant d'autres chemins à explorer et à décrire. Quand allons-nous voir une société, un gouvernement, un individu généreux fournir l'aide nécessaire pour compléter l'étude des archives louisianaises en France, en Espagne, à Rome, dans les provinces, dans les paroisses, à la maison de ville des chefs-lieux, dans les églises? Qui offrira aux bibliothèques des copies de travaux faits par l'une ou l'autre? Qui persuadera les maîtresses d'école que l'histoire est une science qu'elles pourraient rendre intéressante?

Il est nécessaire aussi d'augmenter l'équipe qui se débat dans la pénurie afin d'indexer les noms et les sujets traités dans nos vieux journaux français. Et que dirai-je des visiteurs académiques et des correspondants qui se lamentent du manque total de facilités pour recherches à distance, pour repérage et pour des traductions éventuelles? Ne parlons pas des incendies qui continuent à diminuer nos archives et les ressources des vieux journaux, ni des termites, des rats, même des voleurs!

Qui nous donnera une bibliothèque accessible même aux invalides, sans escaliers meurtriers et lumières aveuglantes, avec des aides bilingues pour faciliter les recherches? Et un service régulier d'emprunts de livres entre bibliothèques locales? Ce n'est déjà pas si gai de faire des recherches surtout là où les gens sont soupçonneux. Mais quelle joie quand le chasseur a trouvé le bout d'un de ces fils d'Ariane qui conduisent à une oasis de vérité historique sur l'Etat le plus riche en faits et gestes extraordinaires!

Malheureusement, ce sont les guides les plus hâbleurs et les plus imaginatifs qui ont le plus de clients, et les écrivains les plus dédaigneux du vrai qui ont des lecteurs. Je pense à un certain Armand Hawkins, antiquaire-droguiste effronté, qui fleurissait ici vers la fin du siècle dernier. Pour se débarrasser d'une masse hétéroclite de vieilleries, ne prétendit-il pas qu'elles provenaient de la collection de John Law apportée ici par un certain (et je cite) "Boisbriant-Perrier-de-la-Chaise en 1725" . . . Quel beau nom!

Ce n'est pas tout. Il offrait aussi la collection donnée par Louis XV à la "Grande Mademoiselle de Pompadour". Le comte de Marigny, frère de cette "héroïne de l'histoire de France", avait été nommé Secrétaire des Colonies et était venu à la Nouvelle-Orléans pour y déposer ces trésors. J'allais oublier les fils du maréchal Ney qui auraient apporté la montre commandée par Napoléon pour leur père et qu'ils "avaient donnée à Antommarchi, médecin de l'empereur, lequel se trouvait en ville".

Faut-il rappeler aux jeunes que Pierre Dugué de Boisbriant fut gouverneur de la Louisiane après Bienville, qu'Etienne Périer lui succéda, et que Jacques de la Chaise ne le fut jamais mais était l'envoyé du roi après Law pour contrôler les finances de la colonie? Il arriva en 1723 avec du Saunoy, par les lacs et les bayous, en piètre équipage, et sur son premier rapport le gouverneur fut rappelé en France.

Un autre comte de Marigny, ajoutait Hawkins dans son article extraordinaire, vint en 1848 avec les trésors d'art à lui confiés par Louis-Philippe le jour de sa fuite. Une autre partie des objets offerts par Hawkins provenait de la collection de Joseph Bonaparte "vendue par Jérome à Bordentown, N. J." . . . J'oubliais aussi l'apport de Lakanal, lequel contribua les "vases romains ou paniers de Marie-Antoinette avec d'autres trésors", pris dans les palais des anciennes reines de France et faits sur commande pour leur usage particulier. Parmi les autres possesseurs nommés nous trouvons de plus "les ducs de Morney et de Tsucany (sic)". Il y avait encore d'autres reliques du roi Joseph arrivées en Amérique au mois d'août 1815. Pour finir, "les princes de l'Europe en besoin de fonds pour faire une révolution consignaient souvent leurs collections en gage aux grands banquiers américans afin d'en obtenir de l'argent pour supporter leurs troupes", et c'était chez ce grand homme de la Nouvelle-Orléans que les trésors s'accumulaient.

Encore une: il offrait une pendule sur laquelle La Salle, le "grand explorateur, présentait sa découverte à Louis XV". Le pauvre roi Bien-Aimé naquit treize ans après la mort de La Salle. Et cette pendule était offerte en vente par Hawkins avec le reste de ses collections.

Il avait en vérité une accumulation de bric-à-brac et de tableaux. Il réussit à s'en débarrasser pas mal à un banquier nordiste nommé James Robb qui fit sa fortune ici et la perdit après la guerre civile pendant laquelle il avait tout fait pour aider les ennemis du Sud. Peut-être me suis-je trop penché sur ce hâbleur de Hawkins, mais il a eu des imitateurs et des copistes et des apologistes.

Nous voici bien loin des recherches. Par contraste, laissez-moi rendre hommage au travail monumental fait par Mrs. P. M. Surrey, dont le Calendrier des Manuscrits dans les archives de Paris et dans les bibliothèques sur l'histoire de la vallée du Mississipi avant 1803, publié en deux volumes par l'Institution Carnegie de Washington constitue un guide des plus précieux. Mais il existe d'autres sources qui n'ont pas été toutes cataloguées aussi complètement. Il y a les archives du Ministère des Colonies à Paris, correctement divisées en séries par sujet et par périodes, celles du Ministère de la Marine, aujourd'hui aux Archives Nationales, également divisées, les archives hydrographiques du Dépôt des cartes, plans et journaux de la Marine, celles du Ministère des Affaires Etrangères, y compris la correspondance d'Espagne,

les Archives Nationales avec leur mine si riche en dossiers individuels surtout pour les colons, les archives de la Bastille à la Bibliothèque de l'Arsenal, les archives de l'Arsenal de la Marine à Lorient, et n'oublions pas la Bibliothèque Nationale.

L'Espagne et Cuba aussi sont riches en sources qui n'ont jamais été complètement étudiées. On a cité des noms de collèges et de fondations qui envoient des jeunes pour fouiller dans ces archives; je n'ai pas de souvenir que la tentation ait effleuré quelque étudiant de Louisiane.

Si vous avez jamais visité les archives de nos paroisses, vous comprendrez la raison. Jamais je n'ai vu tel désordre et telle indifférence, à part quelques exceptions. Personne pour vous guider, personne pour vous aider à lire les vieux documents. Il y a pis: une paroisse tout au moins est connue parmi les chercheurs pour le mauvais vouloir des employés qui veulent empêcher que l'on trouve quelque acte du passé ou du présent qui puisse rapporter à quelqu'un. Des livres sont introuvables quand vous y arrivez. Du reste, pensez à la solitude faite récemment à la bibliothèque de l'Etat ici en ville. Il y faut maintenant un rapport quotidien sur ceux qui sont venus, sur ce qu'ils cherchaient. Ce qui manque le plus c'est un groupe de bibliothécaires de profession qui connaissent leur histoire et les langues parlées ici autrefois.

N'oublions pas la note satisfaisante: les archives de l'église catholique. Les collections bien gardées et bien tenues des registres consacrés aux baptêmes, mariages et enterrements à la Cathédrale de Saint-Louis, par exemple, sont à peu près complètes. Quelques registres manquent, quelques pages ont été arrachées autrefois. Cela n'arrive plus, nous le savons: la garde est trop bien faite. Il y a aussi aux archives diocésaines un commencement très utile de fiches de toutes les parties de la Louisiane. Quel contraste avec les paroisses officielles de l'Etat!

Sans recherche historique rien ne peut être transmis de génération en génération, car l'histoire doit être sans cesse renouvelée. Ce n'est que de nos jours que la vérité sur Napoléon commence à être connue en son entier, grâce surtout à la publication des lettres de ses frères et de ses maréchaux. Il est certain que nous ne comprenons pas encore la portée de la vie en Louisiane il y a deux siècles. Et certainement encore moins comprenons-nous la place que la Louisiane occupait en réalité dans l'histoire des Etats-Unis à la fin du dix-huitième siècle.

Un Anarchiste sur une Plantation Louisianaise en 1855

par DAGMAR RENSHAW LEBRETON
Newcomb College, Tulane University

Puisque la chasse aux communistes semble de rigueur de nos jours, il vaudrait la peine de jeter un regard sur le passé et de constater l'accueil que l'on fit il y a cent ans en Louisiane à l'un de ces messieurs de la gauche.

A première vue on doit avouer que le milieu des planteurs riverains des 1850 était des plus conservateurs. Les planteurs formaient une société plus que féodale où les droits de l'individu abdiquaient devant les droits de maître dérivés des règlements du Code Noir. L'économie entière des plantations de l'époque se basait sur la continuation de l'esclavage, système qui fournissait aux planteurs d'une part un grand nombre de travailleurs durs à la peine, à bon marché, et de l'autre, un capital considérable contre lequel les planteurs se permettaient des emprunts de plus en plus élevés, qu'ils appliquaient à l'exploitation de leurs champs de cannes à sucre, de maïs, et de coton, dont la superficie s'étendait de saison en saison.

Parmi les planteurs les plus considérés de la paroisse St. Jacques, on comptait M. Valcour Aime et ses gendres: les frères Fortier, Florent et Septime; Alexis Ferry; et Alfred Roman. Groupés autour du chef de famille, ces jeunes constituaient, pour ainsi dire, une seconde ligne de défense contre ceux du dehors qui auraient voulu les atteindre dans leur sécurité; et à l'exception d'Alfred Roman,[1] tous, sans doute, se jugeaient alors imprenables.

Cependant dans ce milieu conservateur arrive un jour un jeune homme de taille moyenne, blond, au front large, aux beaux yeux clairs, venu de France en Amérique parce qu'il aimait voyager, mais aussi parce qu'il avait été chassé de son pays natal par la police impériale lors de sa protestation contre le coup d'état de 1851[2].

---

[1]Voir, Russell, William Howard: *My Diary North and South.* Boston. New York. 1863. Pp. 258-259. Russell dans sa description d'une visite chez André Bienvenu Roman en 1860, a lieu de noter qu'Alfred Roman "qui a voyagé en Europe et a fait des études en philosophie," n'est pas si orthodoxe dans ses opinions sur l'esclavage que ne le sont ses aînés.

[2]Reclus, Elisée: "Fragment d'un Voyage à la Nouvelle-Orléans (1855)." *Le Tour de Monde Nouveau Journal des Voyages.* Ire année, No. 12, 1860. 177-192. p. 183; Zimmern, Helen: "Elisée Reclus and his opinions". *The Popular Science Monthly.* XLIV. 1894. 402-408. p. 403.

La confiance des planteurs était telle en 1855 qu'on ne posait pas de questions aux étrangers. On jugeait les hommes à vue d'oeil. Cette habitude dérivait en grande partie des lois d'hospitalité qui sévissaient alors. On se félicitait de voir venir sur les plantations des voyageurs; et il était de coutume d'engager des visiteurs de distinction comme professeurs dans les familles. C'est ainsi que Septime Fortier, attiré par la personne agréable du nouveau-venu, l'accepta comme tuteur de son fils Michel Jean et l'installa dans l'intimité de son foyer[3].

Or, cet étranger, bien qu'il ait pu même alors faire preuve des qualités qui lui valurent le titre de "l'anarchiste le plus respecté du dix-neuvième siècle,"[4] était tout de même un anarchiste des plus fervents et des plus constants. Il s'appelait Jean-Jacques-Elisée Reclus. Il devint, à la suite de ses longs voyages, entrepris, pour la plupart, en exil, un géographe moderne de distinction et d'autorité.

Né à Sainte-Foy-la-Grande dans la Gironde, fils d'un pasteur protestant, Elisée Reclus, comme son frère Elie, fut destiné par leur père à être pasteur comme lui. Dans cette intention, il envoya les deux jeunes gens à Neu Wied en Prusse dans un collège de frères moraves; ensuite, pour leurs études théologiques, à la Faculté protestante à Montauban. Mais les frères Reclus se rendirent bientôt compte que la vocation religieuse n'était pas à leur goût. Ils quittèrent Montauban et se rendirent à Berlin pour compléter leurs études universitaires. Moment psychologique pour l'arrivée des jeunes révoltés. L'Allemagne était alors en plein ferment révolutionnaire et marxiste, à la veille même du soulèvement de 1848.[5] Cela décida du sort d'Elisée Reclus. Il tourna dès lors le dos au Christianisme, se plongea dans le mouvement socialiste, se rallia à l'Internationale, et ne fléchit jamais dans cette adhésion.

Bien qu'utopiste dans son socialisme, en tant qu'il s'était persuadé de la bonté foncière de l'homme, il annonça l'anarchie comme l'idéal humain. Il se déclara contre toute discipline, prêcha l'abolition de tout lien, et déclencha une campagne philosophique

[3]*Biographical and Historical Memoirs of Louisiana* Embracing an authentic account of the chief events in the history of the state, a special sketch of every parish and a record of the lives of the most worthy and illustrious families and individuals. Chicago. 1892. Vol. II, p. 199.

[4]"The Religion of an Anarchist". *Current Literature* XLVII. July-December 1909. p. 537.

[5]Zimmern: *opus cit.* p. 403.

contre le capitalisme, la religion, la loi, le gouvernement, le mariage, le patriotisme, la guerre—et les universités et les ingénieurs.[6]

Ami du Prince Kropotkine, le célèbre anarchiste russe, il ne partagea pas le verbe violent de celui-ci; mais il est pourtant aussi dévastateur dans la portée de sa pensée. Sa brochure *Evolution et Révolution* explique sa doctrine.[7] La révolution est comprise dans l'évolution, dit-il; celle-là se fera avec ou sans guerre; l'évolution est terminée, la révolution est imminente; on passera du désir à l'action, de l'idée à la réalisation.[8]

Il n'y a pas de notion de bien et de mal dans le système de Reclus, puisque la source de toute morale se trouve dans la conviction de chacun de son propre pouvoir.[9] Comme la philosophie utopiste de Reclus ne suppose pas de classe déshéritée, le socialisme de Reclus ne comprend pas la lutte des classes.[10] C'est son acceptation de cette idée qui donne de l'équilibre à son interprétation de l'esclavage en Amérique. La libération des esclaves ne sera pas le châtiment des riches, mais la reconnaissance du principe que chaque homme de toute race a le droit à la liberté.

Quelle magnifique occasion s'était offerte à Reclus de se trouver en Amérique et dans le Sud en 1855 où le régime des plantations était à son apogée; et comme il a su en tirer parti! Il fit une étude historique et scientifique de l'esclavage dans ce pays, analysant le Code Noir dans toutes ses parties, observant finement son application dans les Etats qu'il avait parcourus, notant les abus, et prédisant l'écroulement inévitable du système. Et les aimables planteurs de St. Jacques, à l'ombre de leurs profondes galeries, humant paisiblement l'air humide et fertile du grand fleuve qui coulait largement devant eux, s'offraient, sans le savoir peut-être, comme matériel à son examen scrutateur.

Les Fortier avaient eu pourtant l'occasion, à leur tour, d'observer les méthodes pédagogiques peu orthodoxes du tuteur Reclus. Ils l'avaient vu bannir de ses cours tout livre, les jugeant tous mensongers. A sa demande, on lui avait fourni un tableau noir et

[6]*Ibid.* pp. 407-408.
[7]*Ibid.* p. 405.
[8]*Ibid.* p. 407.
[9]*Ibid.* p. 408.
[10]*Ibid.* p. 407.

de la craie, et on l'avait vu et entendu faire de vive voix ses cours à son élève sans autre autorité que sa propre éloquence.

Sans doute, il devait s'engager des discussions ferventes entre le jeune socialiste et ceux qui l'entouraient et qui ne partageaient pas ses idées. Malheureusement il nous manque ce détail, comme il nous manque l'occasion de savoir si dans ses éloquentes conférences il tâchait de gagner son élève à ses idées. Aucune trace dans ses oeuvres, aucun détail authentique dans les souvenirs de famille.

Retourné en France, il ne manqua pas néanmoins de faire valoir son influence sur toute une génération de jeunes gens et sur les aînés de même. Ce fut lui le premier à éclairer l'opinion en France sur la situation américaine en marquant les droits et les torts de la guerre de Sécession.[11] Ses articles dans la *Revue des deux Mondes,* "De l'Esclavage en Amérique", parus le 15 décembre 1860 et janvier 1861, jouèrent un rôle important dans la décision de Napoléon III de s'abstenir de reconnaître le gouvernement de la Confédération.[12]

En reconnaissance de son concours intellectuel à la cause des Fédérés, le Président Lincoln lui fit parvenir par l'intermédiaire du ministre des Etats-Unis à Paris l'offre d'une somme considérable d'argent. Bien qu'il fût en ce moment dans une situation financière précaire, Reclus refusa l'offre en faisant remarquer qu'il écrivait uniquement dans le but de faire triompher le droit et la liberté et non dans l'attente d'une récompense pécuniaire.[13]

De suivre jusqu'à sa mort, le 4 juillet 1905, la carrière scientifique et philosophique d'Elisée Reclus nous mènerait bien loin des rives du Mississipi. Il importe cependant d'appeler attention sur son oeuvre capitale, *La Terre - Descriptions des Phénomènes de la vie du Globe,* oeuvre traduite en toutes les langues qui valut à l'auteur son titre de géographe de premier ordre. Il faut noter aussi l'*Histoire d'un Ruisseau* de Reclus, une des premières oeuvres modernes de vulgarisation scientifique,[14]

---

[11]"Peculiar Views of a French Savant". *Harper's Weekly.* Vol. 46 January-June 1902. p. 838.

[12]Zimmern: *opus cit.* p. 403.

[13]*Ibid.* "Elisée Reclus, Geographer, Philosopher, Anarchist". *Current Literature* XXXIX July-December 1905, p. 563.

[14]*The Geographical Journal* XXVI. July-December 1905.

effort tellement suivi de nos jours, à laquelle succéda dans le même genre l'*Histoire d'une Montagne.* En même temps que l'on prononce ces gracieux titres, il faut faire allusion à la campagne que mena Reclus contre le mariage; campagne à laquelle il donna éclat (ou scandale) en unissant ses propres filles aux hommes qu'elles aimaient en les déclarant mariés, tout simplement, au cours d'un dîner.[15]

Puisqu'il n'est pas possible de savoir jusqu'à quel point les idées anarchistes de Reclus furent approuvées ou condamnées dans le milieu louisianais, il faut se tourner vers cet autre aspect du génie contradictoire que fut Reclus, et voir le style admirable dans lequel il exprima ses observations scientifiques. Car, bien qu'il n'ait laissé aucun détail particulier qui permette de nommer les planteurs et les plantations qu'il connut au cours de son stage en Louisiane, en géographe et en écrivain, il nota avec précision ses impressions du pays, surtout des terres arrosées des eaux du Missisipi.

Son introduction à la région, ce fut une introduction à de la boue. Or, pour un géographe la boue est de grande importance. Elle fut telle pour Elisée Reclus qui écrivait comme il suit du Delta mississipien, "Pendant toute la nuit notre navire oscilla sur un fond de vase nauséabonde; mais loin de me plaindre, je me félicitais au contraire de me sentir ainsi balancé sur cette boue, je venais de faire deux mille lieues pour la voir." Son enthousiasme croissant, il s'exclame, "Quoi de plus intéressant que ces vastes alluvions dans un état encore semi-liquide."[16] Mais voilà le fleuve même qu'il aperçoit "comme un grand ruban de soie blanche, puis," continue-t-il, "venait une autre ligne noire parallèle à la première et plus loin s'étendaient les eaux bleues de la mer jusqu'à la coupure grise de l'horizon . . . Un fleuve coulant miraculeusement au milieu de la mer!"[17]

En traversant les marécages, il note les fils télégraphiques par moyen desquels "Avant d'avoir touché cette terre de sa pioche ou de sa charrue, l'Américain y fait circuler déjà sa pensée ou du moins ses calculs."[18]

[15]Zimmern: *opus cit.* p. 405; *Harper's Weekly* 46. p. 838.
[16]Reclus: *opus cit.* p. 183.
[17]*Ibid.* p. 184.
[18]*Ibid.* p. 187.

Il voit les cannes, les saules, "des flaques d'eau croupissante;" il observe les chasseurs indiens, "fiers et tristes comme des prisonniers."[19] Il mesure de son oeil "les allées de pacaniers et d'azedarachs, de rouge et de blanc."[20] Il parle de nos populations en Amérique, mobiles "comme la surface d'un lac qui cherche son niveau."[21] Il donne le conseil suivant pour connaître et aimer la Louisiane, conseil qu'il dut mûrir dans la douceur poignante de nos soirées d'été. Le voici: "Pour bien aimer et comprendre la Louisiane, il faut chaque soir contempler l'horizon sévère de ses forêts, la solennelle beauté de ses campagnes, le courant silencieux de son fleuve."[22]

On oublie l'anarchiste à la lecture de ces paroles tellement chargées de poésie émue. Ce fut sans doute l'éloquence naturelle se révélant dans la conversation d'Elisée Reclus qui poussa Septime Fortier à le choisir en 1855 pour diriger l'éducation de son fils.

Quel dommage qu'on ne puisse séparer l'humanitaire de l'anarchiste, le grand savant de l'athée; car il y a chez Elisée Reclus un profond paradoxe. Victime de sa propre sensibilité, il est d'une part doux et humble, de l'autre fanatique, voire même déséquilibré; on voit encore en lui l'homme de science consciencieux et exact, comme on voit aussi un de ces grands poètes en prose qui sont uniquement français.

On peut trouver également paradoxale la présence d'Elisée Reclus en Louisiane en 1855, où il se vit partager une vie et une situation dont il profitait, mais qu'il lui fallut dans la suite, en conscience, s'efforcer de détruire. Et Septime Fortier en accueillant chez lui Elisée Reclus avait contribué lui aussi à cette destruction.

En toute justice on doit dire que l'ancien socialiste Reclus dans sa condamnation de l'esclavage agissait dans un but autrement légitime que celui qui active de nos jours les agents de l'Union soviétique. C'est-à-dire que pour Reclus comme pour Lincoln l'affranchissement de l'esclave était une évolution inéluctable, un mouvement qui se ferait malgré les hommes, une révolution qui atteindrait à son but aussi inexorablement que le courant d'un fleuve mène ses eaux inévitablement à la mer.

[19]*Ibid.* p. 189.
[20]*Ibid.*
[21]*Ibid.* p. 184.
[22]*Ibid.* p. 188.

Les Premières Années du Théâtre à la Nouvelle-Orléans

par RENÉ J. LE GARDEUR, JR.

D'après la tradition couramment acceptée de nos jours, le premier théâtre de la Nouvelle-Orléans aurait été fondé en 1791 par une troupe de comédiens sous la direction de Louis Tabary, ci-devant attachés au théâtre du Cap Français à Saint-Domingue, et réfugiés à la suite de la révolution dans cette colonie. Au cours des années, cette tradition a été maintenue et affirmée dans une succession d'écrits,[1] tant et si bien qu'il n'y a presque aucun événement dans les annales de la Nouvelle-Orléans qui semble plus solidement établi que l'origine de son premier théâtre, et l'authenticité de la tradition n'est plus guère mise en doute.

Cependant, en examinant le nombre d'écrits où cette tradition est perpétuée, on se rendra bientôt compte du manque surprenant de renseignements définitifs, de l'absence inexplicable d'allusions aux sources contemporaines, du défaut de précisions de toute sorte. On y cherchera en vain le nom d'un acteur, celui de Tabary excepté, la date d'une représentation; de plus, on n'y trouve aucun signalement d'une circonstance permettant d'établir un rapport entre la prétendue troupe de 1791 et les théâtres de Saint-Domingue. Pourquoi donc est-il que les historiens et les spécialistes du théâtre qui ont soutenu cette tradition avec tant d'insistance auraient manqué de citer la documentation sur laquelle elle repose?

Si l'on remonte aux sources elles-mêmes pour solutionner cette énigme, on ne sera pas mieux renseigné. Le fait est—disons-le nettement—qu'à moins que d'autres sources encore inconnues ne soient révélées, on ne parviendra pas à trouver de documentation contemporaine qui soutienne la thèse, soit que le premier théâtre fut fondé en 1791, soit que des acteurs réfugiés de Saint-Domingue arrivèrent à la Nouvelle-Orléans à cette date. D'ailleurs, la question de l'évidence mise à part, on ne saurait se contenter des bribes de renseignements que la tradition comporte. Sans une connaissance quelconque du répertoire et des acteurs du théâtre de la

[1]Voir la bibliographie à l'appendice B.

Copyright 1954 by René J. Le Gardeur, Jr.

Nouvelle-Orléans à cette époque, on ne parviendrait pas à comprendre son histoire ou à se faire une idée de sa contribution à la vie culturelle de la ville.

Je me propose donc de faire d'abord l'historique du premier répertoire connu jusqu'à présent d'un théâtre à la Nouvelle-Orléans, ainsi que celui des acteurs qui en faisaient partie. Ce répertoire ne remonte pas plus loin que 1796: quoique petit et incomplet, il est cependant précis et authentique. En ce qui concerne les acteurs, je suis parvenu à en identifier plusieurs et à reconstituer leurs carrières: au moins deux d'entre eux avaient été membres de la troupe du Cap Français. Je terminerai cet article par une analyse de la tradition dans le but de tirer une conclusion concernant son authenticité, et par la présentation de certaines données relatives à l'histoire des premières années du théâtre de la Nouvelle-Orléans.

* * *

Il convient de signaler d'abord les sources principales dont je me suis servi, d'autant plus qu'elles sont en partie inconnues aux historiens.

L'une de ces sources est la "lettre-journal" de Joseph Xavier Delfau de Pontalba, comprenant une série de lettres écrites à sa femme en 1796, alors que celle-ci était en voyage en Espagne. Outre leur importance et leur intérêt en tant que mémoires de l'époque, elles constituent une documentation unique au point de vue de l'histoire du théâtre de la Nouvelle-Orléans au dix-huitième siècle, car c'est dans ces lettres, et nulle part ailleurs, qu'on retrouve des noms d'acteurs et de pièces, ainsi que d'autres précisions sur le théâtre de l'époque. A l'appendice A de cet article, on trouvera dans le texte français original les extraits des lettres Pontalba qui portent sur ce sujet, précédés d'une note bibliographique.

Mais la documentation la plus importante dont j'ai eu l'avantage de me servir est le travail de l'historien Jean Fouchard, qui depuis plusieurs années poursuit aux archives à Paris une étude approfondie des théâtres de l'ancienne colonie française de Saint-Domingue. M. Fouchard reconnut le premier, dans les extraits des lettres Pontalba que je lui avais communiqués, les noms de quelques acteurs auparavant attachés aux théâtres de Saint-Domingue. Par la suite, il mit très gracieusement à ma disposition son réper-

toire monumental des théâtres de cette colonie, travail de plus de 500 pages dactylographiées, tiré des journaux de Saint-Domingue de 1770 à 1791. Sauf indication contraire, tous les renseignements sur le théâtre de Saint-Domingue ci-après cités proviennent du bel ouvrage de M. Fouchard.[2]

Pour faire comprendre clairement l'état de la documentation portant sur les origines du théâtre de la Nouvelle-Orléans, il est utile de résumer ici ce que l'on sait à propos des anciens journaux de la ville. Les journaux constituent la source principale de l'histoire des autres théâtres des Etats-Unis; et c'est principalement en raison du manque de journaux à la Nouvelle-Orléans vers la fin du dix-huitième siècle qu'il existe tant d'incertitude au sujet de l'origine du théâtre de cette ville.

Le premier journal de la Nouvelle-Orléans fut le *Moniteur de la Louisiane,* fondé le 3 mars 1794 par Louis Duclot, un réfugié de Saint-Domingue. Outre le numéro du 25 août 1794, les livraisons de ce journal avant celle du 14 août 1802, si toutefois elles existent encore, ne sont pas accessibles aux chercheurs. Voici la liste de tous les numéros que j'ai pu trouver et examiner, soit en l'original, soit en fac-similé:[3]

No. 26 du 25 août 1794—reproduit en fac-similé dans les *Publications of the Louisiana Historical Society,* Vol. I, Part IV, 1896.

Nos. 304 à 371, belle série de 68 numéros consécutifs du 14 août 1802 au 26 novembre 1803—en l'original à la Louisiana State Museum Library.

[2]M. Fouchard se propose de publier un volume à ce sujet en 1954, portant le titre *Le théâtre de Saint-Domingue à la fin du 18e siècle.* Sans doute, ce livre fera autorité dans ce sujet si intéressant et si peu connu; inutile de souligner son importance pour les historiens du théâtre de la Nouvelle-Orléans. Je suis d'autant plus reconnaissant à M. Fouchard qu'il m'a permis de citer dans cet article, avant la publication de son livre, des extraits de la documentation recueillie au cours de ses années de recherches.

[3]Consulter à ce sujet: Douglas C. McMurtrie, *Early printing in New Orleans 1764-1810,* New Orleans 1929; et les bibliographies de Clarence S. Brigham et de Edward Larocque Tinker publiées dans les "Proceedings American Antiquarian Society" des 8 avril 1914 et 19 octobre 1932, respectivement. McMurtrie dit, *op. cit.,* pp. 54-55: "Two issues of the *Moniteur* for 1795 are reported to be in private ownership in New Orleans. The year 1796 is represented by a complete file in the T. P. Thompson collection. The next known issue is that for September 4, 1800, also in the Thompson collection. There is no known copy for 1801." Je n'ai pas réussi à trouver les numéros cités par McMurtrie.

No. 372 du 3 décembre 1803—photocopie à la Tulane Howard-Tilton Memorial Library, original en possession de la Chicago Historical Society.

Nos. 374, 375 et 376, des 24 et 29 décembre 1803 et 2 janvier 1804—photocopies à la Tulane Howard-Tilton Memorial Library, originaux à la New York Public Library.

No. 432 du 16 août 1804—original à la Tulane Howard-Tilton Memorial Library.

Nos. 660 à 1100 du 22 octobre 1806 au 1er janvier 1811, et Nos. 1415 à 1641 du 7 janvier 1813 au 2 juillet 1814—originaux dans les City Archives à la New Orleans Public Library.

Le No. 26 du 25 août 1794, et les Nos. 304 à 371 du 14 août 1802 au 26 novembre 1803, tous à peu près du même petit format, ne portent aucun nom d'éditeur. Le numéro suivant, le 372 du 3 décembre 1803, est d'un plus grand format que les précédents et porte pour la première fois le nom d'un éditeur: on y trouve à l'en-tête l'indication *Publié par J. B. L. S. Fontaine, rue Royale, N°. 41.* Je souligne ce détail en passant, pour y revenir dans la suite.

A partir du 22 octobre 1806, presque tous les numéros contiennent des annonces de représentations de théâtre. On n'en retrouve, cependant, dans aucun numéro précédent—ni dans celui du 25 août 1794, ni dans ceux de 1802, 1803 et 1804 mentionnés ci-dessus. Le manque d'annonces dans le numéro isolé du 25 août 1794 n'est point concluant; mais dans le cas des livraisons nombreuses du 14 août 1802 au 16 août 1804, il suggère la possibilité d'une clôture du théâtre. Cette possibilité est en partie corroborée par les procès-verbaux du Cabildo en janvier et en février 1802[4], où l'on trouve le récit d'une dispute entre le gouverneur Manuel de Salcedo et les membres du Cabildo au sujet de la répartition de la loge principale dans la salle de Comédie. Le gouverneur en appela au jugement de ses supérieurs en Espagne, et il y a lieu de croire qu'on ferma le théâtre en attendant leur décision. Je reviendrai dans la suite à la question de cette clôture possible pendant l'époque 1802 à 1804.

* * *

[4] 15 et 29 janvier, 5 et 12 février 1802. Les procès-verbaux du Cabildo sont conservés dans les City Archives à la New Orleans Public Library.

Ayant pris connaissance de ces faits indispensables à la compréhension de notre sujet, passons à l'histoire du théâtre de 1796 à la Nouvelle-Orléans.

Pontalba signale dans ses lettres six représentations données en 1796; savoir:

Dimanche 8 mai: *L'honnête criminel ou l'amour filial,* drame en cinq actes et en vers de Charles-Georges Fenouillot de Falbaire de Quingey.

Dimanche 22 mai: *Silvain,* opéra comique en un acte et en vers de Marmontel, musique de Grétry.

Dimanche 26 juin: Noms de pièces non indiqués.

Dimanche 17 juillet: Pièce dans laquelle il y avait le rôle de *Blaise*—probablement *Les trois fermiers* ou *Blaise et Babet,* opéras de Dezèdes sur paroles de Monvel, très goûtés à l'époque, surtout le dernier.

Vendredi 4 novembre: *Eugénie,* drame en cinq actes et en prose de Beaumarchais; un "compliment" en prose au Roi d'Espagne et au baron de Carondelet; *Le père de famille,* drame en cinq actes et en prose de Diderot, dans lequel il y a un rôle tout à fait secondaire de *Mlle Clairet.*

Dimanche 6 novembre: Vers en l'honneur du Roi pour la fête Saint-Charles, composés par "Le Blanc" et récités "après la comédie". Il s'agit ici en toute probabilité de Paul Le Blanc de Villeneufve, l'auteur de *La fête du petit blé ou l'héroïsme de Poucha-Houmma,* première oeuvre dramatique de la plume d'un Louisianais, publiée en 1814.[5]

Sans trop m'étendre sur les questions suggérées par ce petit répertoire, je voudrais souligner les particularités suivantes:

Toutes les représentations signalées par Pontalba eurent lieu le dimanche, à l'exception de celle du vendredi 4 novembre—évidemment une représentation spéciale pour célébrer la fête de Saint-Charles Borromée. De plus, les remarques faites dans la lettre du 8 mai semblent impliquer que les représentations ordinaires ne se donnaient que le dimanche.

[5]Réimprimée dans les "Comptes Rendus de l'Athénée Louisianais", janvier, avril, octobre 1909 et janvier, avril 1910.

D'après les lettres du 8 mai, du 22 mai et du 4 novembre, il est évident qu'il y eut des représentations antérieures de *L'honnête criminel,* de *Silvain* et d'*Eugénie* auxquelles Mme de Pontalba avait assisté. On voit même que le jeune Célestin, qui ne devait atteindre ses cinq ans qu'au 6 juillet 1796, connaissait *Silvain* assez bien pour en répéter quelques vers. Nous savons par conséquent qu'on donnait des représentations à la Nouvelle-Orléans avant le 24 février 1796, date de départ de Mme de Pontalba et de Célestin; mais il m'est impossible d'en établir de plus près les dates.

Silvain, présenté le 22 mai 1796, est le premier opéra dont la représentation à la Nouvelle-Orléans soit définitivement avérée. Cette événement est, par conséquent, d'importance capitale dans l'histoire du théâtre lyrique de la ville. L'identification de la pièce est confirmée par les vers cités dans la lettre du 22 mai. Ceux-ci font partie du grand septuor de la cinquième scène, dont voici un extrait plus long:[6]

LES GARDES

Arrête! mets bas les armes.
Rends-toi, sans quoi
C'est fait de toi.

HELENE, PAULINE, LUCETTE

Soyez touchés de nos larmes.

SILVAIN, BAZILE

Moi! mettre bas les armes!
Non, non, je vous attends.
Le premier qui s'avance,
A mes pieds je l'étends.

Silvain, désigné comme opéra comique au sens générique du mot, est en vérité une pièce sérieuse et sentimentale, empreinte de la sensibilité qui caractérisait l'époque. L'opéra eut beaucoup de succès en France et à Saint-Domingue, ainsi qu'à la Nouvelle-

[6]Les renseignements au sujet de *Silvain* proviennent de la grande partition publiée par J. Frey, Paris, s. d., ainsi que d'un microfilm du livret obtenu auprès de la Harvard College Library.

Orléans, où il demeura dans le répertoire jusqu'au 7 décembre 1826, date de la dernière représentation, donnée au Théâtre d'Orléans.[7]

Toutes les pièces signalées par Pontalba avaient été représentées à la Comédie du Cap Français à Saint-Domingue.

* * *

C'est surtout par ce qu'elles disent du personnel de la troupe de 1796 que les lettres Pontalba contribuent le plus à la connaissance du théâtre de l'époque. Il est vrai que l'on n'y trouve que cinq noms d'acteurs: Mme Durosier, Henry, Fontaine, Mme de Marsan et Champigny, en plus de la mention d'une nouvelle actrice anonyme dans la lettre du 19 mars. Les prénoms sont omis entièrement, ainsi qu'il était d'usage dans le monde du théâtre. Cependant, à l'aide du répertoire de Saint-Domingue, complété de renseignements provenant d'autres sources, il est possible d'identifier au moins trois de ces acteurs et même de reconstituer leur biographie en l'essentiel.

Commençons par Fontaine, signalé dans la lettre du 8 mai 1796. On verra que c'était un personnage assez important. Il avait été directeur de la Comédie du Cap Français depuis environ 1775; après être venu à la Nouvelle-Orléans en 1796, où on le trouve sur la scène, il maintint son association avec les théâtres de cette ville jusqu'à la veille de sa mort en 1814. Mais il est plus distingué encore dans l'histoire de la Nouvelle-Orléans en vertu d'une autre profession qu'il y exerça: ce Fontaine, paraît-il, n'était autre que le célèbre J. B. L. S. (Jean-Baptiste Le Sueur) Fontaine qui succéda à Louis Duclot comme éditeur du *Moniteur de la Louisiane.* Pour soutenir ces conclusions, il serait nécessaire de présenter en quelque détail les faits sur lesquels elles reposent.

[7]Confirmée par le professeur Charles I. Silin, Ph. D., chef du département de français de l'Université Tulane, à qui je suis redevable de beaucoup des renseignements cités dans cet article au sujet du théâtre à la Nouvelle-Orléans au 19e siècle. Le professeur Silin est sur le point de compléter une histoire documentée du théâtre français à la Nouvelle-Orléans de 1806 à 1859, sujet toujours très peu connu, qui n'a pas encore été présenté exactement et de manière suivie. Il est à souhaiter que ce travail important soit bientôt publié.

Je cite d'abord les nécrologes publiés à la Nouvelle-Orléans à l'occasion de la mort de Fontaine le 4 juillet 1814:

Courrier de la Louisiane, le 6 juillet 1814:[8]

COMMUNICATED

OBITUARY

Society has just lost one of its worthiest members. Mr. JEAN BAPTISTE LESUEUR FONTAINE, formerly the editor of the *Moniteur de la Louisiane,* born in Paris, died on the 4th inst. in this city, at the age of 70 years. A righteous, active, modest, and intelligent man, he had followed several carriers (sic) in different countries, always honorably. He deserves the regret of all honest men, and his memory will be reserved (sic) by every one who has had an opportunity of appreciating his virtues, his talents and the rare qualities of his mind and of his heart.

Louisiana Gazette and New-Orleans Advertiser, le 7 juillet 1814:[9]

DIED—On the 4th inst. J. B. L. S. FONTAINE aged 72 (sic) years. Mr. Fontaine was born in France and was an inhabitant of Cape Francois when it was destroyed,[10] and by its destruction he lost every sous (sic) he was worth, and fled for safety to New York. In 1796 he came by particular invitation to this city where he remained until his decease. His talents as a Comedian & Editor, his social qualities and gentlemanly conduct endeared him to society. He was an enemy to the revolutionary principles that so long deluged his native country in blood, and often (to his intimate friends) expressed a hope that he should live to hear of a Bourbon being on the throne of France. His hope was realized and he departed in peace, we trust, to play his part *"In another and a better world."*

Il y a de plus une fiche dans le catalogue du cimetière Saint-Louis No. 1 de la Nouvelle-Orléans, dressé par la W. P. A., laquelle porte les indications suivantes:[11]

Don Juan Bautista Le Sueur Fontaine
Native of Paris
Husband of Dona Mariana Le Prevost, native of Paris
Died July 5, 1814
Aged 70 years

Il importe de s'arrêter ici pour résumer les faits qui ressortent de cette documentation. Ils nous apprennent que Jean-Baptiste Le Sueur Fontaine était originaire de Paris, ainsi que l'était sa femme Marianne Le Prévost; qu'il demeurait au Cap Français lors de la destruction de cette ville en juin 1793; qu'ensuite il se réfugia à

[8]Exemplaire à la Louisiana State Museum Library. On publia deux nécrologes, et en anglais et en français, dans ce journal bilingue. J'ai choisi la version anglaise comme étant un peu plus précise.

[9]Exemplaire à la New Orleans Public Library.

[10]C.-à-d., en juin 1793.

[11]Ce catalogue se trouve à la Louisiana State Museum Library.

New-York, d'où il vint à la Nouvelle-Orléans en 1796 sous invitation particulière pour y demeurer jusqu'à sa mort le 4 juillet 1814. Il avait, nous dit-on, suivi plusieurs carrières en différents pays; à la Nouvelle-Orléans il devint éditeur du *Moniteur de la Louisiane.* De plus, le nécrologe publié dans la *Louisiana Gazette* ne laisse aucun doute que Fontaine était acteur, voire acteur distingué; ce sont ses talents en tant que comédien et éditeur, il y est déclaré, ainsi que ses autres qualités, qui l'avaient rendu cher à la société. Ce fait est d'ailleurs corroboré par la dernière phrase du nécrologe, où il est souhaité que Fontaine puisse *jouer son rôle* dans un autre monde meilleur que celui-ci.

Notons en passant que l'identité de Fontaine acteur et de Fontaine éditeur semble en général avoir échappé à l'attention des historiens. M. Edward Larocque Tinker, par exemple, déclare dans son livre *Creole city,* publié en 1953:

> . . . he (Duclot) was so successful that two years later (c.-à-d. en 1796) he was able to employ another French refugee, Jean Baptiste Leseuer (sic) Fontaine, as editor. Fontaine must have possessed unusual qualifications for success, for his obituary stated that "his talents as a comedian [sic] and editor, his social qualities and gentlemanly conduct endeared him to society".[12]

Le mot "sic" après "comedian" est de M. Tinker lui-même. Il qualifie pareillement la même phrase dans une traduction française du nécrologe comprise dans *Les écrits de langue française en Louisiane au XIXe siècle,*[13] oeuvre publiée 21 ans auparavant. Mais "comedian" veut dire tout simplement "acteur", sens dans lequel il est souvent employé;[14] et il n'y a rien de bizarre ou d'exceptionnel en ce que Fontaine ait été ainsi désigné dans son nécrologe.

Ayant établi les étapes principales de la vie de Fontaine, je reprends maintenant son histoire, depuis ses premiers jours à Saint-Domingue jusqu'à sa mort à la Nouvelle-Orléans.

D'après les journaux de Saint-Domingue, Fontaine succéda à Chinon comme directeur de la Comédie du Cap Français vers le milieu de 1775, à la suite de la réorganisation de ce théâtre. Il parut aussi sur la scène comme acteur; mais c'est aux titres de

---

[12]*Creole city its past and its people,* New York, London, Toronto, 1953, p. 159.

[13]Paris, 1932, p. 202.

[14]En anglais aussi bien que le mot "comédien" en français. La *Merriam-Webster New International Dictionary, Second Edition, Unabridged,* donne comme la première définition de "comedian": "An actor who plays comedy; sometimes, any stage player; hence, an amusing or entertaining person".

directeur et de bénéficiaire des représentations que son nom paraît le plus souvent aux répertoires.

En une occasion au moins il s'annonça comme auteur. Le 4 janvier 1781 l'on présenta à la Comédie du Cap Français une pièce de sa composition, dont l'annonce, parue dans les *Affiches Américaines* du 2 janvier, mérite d'être citée intégralement:

> Les Comédiens du Cap donneront jeudi 4 du courant le Siège d'Orléans ou Jeanne d'Arc (connue sous le nom de Pucelle d'Orléans). Pièce héroï-lyri-pantomi-comique, de la composition du sieur Fontaine, Directeur de la Comédie, au bénéfice de qui est cette représentation. Le défaut de nouveautés, qui doit rendre le Public moins difficile sur les productions qu'on lui présente, a déterminé l'Auteur à hasarder son foible ouvrage; il a cru que cet esprit de patriotisme qui a porté en foule les habitans de cette Ville dans la salle du Spectacle, trop étroite pour les contenir aux premières représentations de la Bataille d'Ivri, de Henri IV et du Siège de Calais ne les trouveroit pas moins sensibles au plaisir de voir et d'entendre des Héros aussi chers à la France que Jeanne d'Arc, Dunois, Gaucourt, La Fayette,[15] Villars etc. Le goût de la musique étant le goût dominant, le sieur Fontaine a mis à contribution la France et l'Italie et a enrichi sa Pièce des dépouilles de Gretry, Philidor, Monsigny, Gossec, Friazeri (sic) etc. etc. Pompe de spectacle, choix de musique, marches, dépense pour le costume du temps de Charles VII, il a tout prodigué pour donner à son Drame les secours étrangers dont il a sans doute besoin pour se soutenir; mais si quelque chose peut lui assurer le succès, ce sont les soins que tous ses confrères apportent à leurs rôles tous essentiels et dont les principaux seront remplis, savoir: Agnès Sorel, maîtresse du Roi (devenue plus intéressante sous les traits de l'Actrice qui la représentera) par Mme Marsan;[16] Jeanne d'Arc par Mme Teisseire; le Fou de Charles VII, par le sieur Chinon; le Gouverneur d'Orléans, par le sieur Dubuisson; sa fille par Mlle Narbonne; un Bourgeois par le sieur Durosier, etc. etc.

Fontaine s'embarqua aussi dans d'autres entreprises à Saint-Domingue en dehors de sa profession ordinaire de directeur de théâtre, ainsi que le témoignent les annonces suivantes parues dans les *Affiches Américaines*:

> *9 mai 1780:* Le Sieur Fontaine, Directeur de la Comédie, a à vendre une pacotille de souliers et de Sabots pour femme, le tout brodé en paillettes, de toutes couleurs et dans le dernier goût; des Dame-jeannes, plusieurs commodes d'un genre nouveau, Guéridons, petites tables tournantes à dessus de marbre, et deux du même genre à plusieurs étages.
>
> *7 août 1784:* Fontaine, Directeur de la Comédie, tient une boulangerie . . . Il a à vendre dans la même maison des meubles . . .

[15]Gilbert de La Fayette était maréchal de France sous Charles VII.

[16]Mme de Marsan, dont il sera question ci-après, était elle aussi de la troupe de 1796 à la Nouvelle-Orléans.

Il importe de se rappeler ici la phrase du nécrologe paru dans le *Courrier de la Louisiane,* à l'effet que J. B. L. S. Fontaine avait suivi plusieurs carrières en différents pays.

Mme Fontaine arriva au Cap Français à peu près à la même époque que son mari, et s'associa elle aussi au théâtre. Cependant, elle quitta la colonie plusieurs années avant lui, ainsi que l'atteste une annonce publiée dans les *Affiches Américaines* du 20 avril 1785:

> Avis—Madame Fontaine, épouse du sieur Fontaine Directeur du Spectacle, part pour France, et déclare ne devoir rien. Son mari reste dans la Colonie.

Les renseignements qui me sont venus sous les yeux ne révèlent rien de son histoire subséquente, et je ne sais si elle mourut en France, ou si elle rejoignit son mari à Saint-Domingue ou aux Etats-Unis.

Dès le 17 février 1790, Fontaine déclarait son intention de quitter l'entreprise du spectacle, mais il y était toujours associé au 22 mars 1791, quand il annonça "qu'il compte partir pour France pour deux ou trois mois, par raison de santé". Le théâtre se maintint au Cap Français avec plus ou moins d'irrégularité jusqu'en 1797, mais le répertoire que j'ai consulté se termine le 31 mars 1791. Par conséquent, j'ignore pendant combien de temps Fontaine continua encore son association avec le théâtre.

Dans toute la documentation de Saint-Domingue que je viens de citer, le nom de Fontaine paraît toujours sans prénoms. Il importe par conséquent d'établir l'identité du Fontaine signalé dans les journaux de Saint-Domingue avec celui qui parut plus tard à la Nouvelle-Orléans. Nous y parviendrons par le moyen de l'annonce suivante publiée dans le *Daily Advertiser* de New-York le 1er janvier 1795:[17]

> Evening school for the French language.
>
> *L. S. FONTAINE,*
>
> LATE principal actor and manager of the Theatre in Cape Francois (Hispaniola) respectfully informs those Ladies and Gentlemen, who are desirous of learning the French language, that he will attend them privately, and teach it according to its true principles, and nicest pronunciation, free from all provincial errors, as it is taught in the University of Paris.

[17]D'après photocopie obtenue auprès de la New York Public Library.

He likewise intends to open an Evening school the first of January next,[18] from five to nine o'clock, at his apartments, No. 259 William street.

He likewise offers his services to those gentlemen, either merchants, lawyers or others, who may wish to have memorials, accounts, or any other writings, elegantly translated into the French language; he may be spoken with at home, every day, at 2 o'clock, and from five to 9 in the evening. Dec. 31, eod 2t

Cette annonce permet d'établir incontestablement que Fontaine, ci-devant acteur et directeur du théâtre du Cap Français, était à New-York au début de 1795, et que les initiales de ses prénoms étaient "L. S." On ne peut douter, à ce qu'il me semble, que ces initiales signifient "Le Sueur", et qu'il s'agit ici du même Jean-Baptiste Le Sueur Fontaine que le nécrologe de la *Louisiana Gazette* déclare être arrivé à la Nouvelle-Orléans en 1796, après s'être réfugié à New-York à la suite de l'incendie du Cap Français en juin 1793.

Le nom de Fontaine figure pour la première fois au théâtre de la Nouvelle-Orléans dans la lettre de Pontalba du 8 mai 1796. La pièce donnée à cette occasion était *"L'honnête criminel"*. D'après Pontalba, "Elle a été fort mal rendüe, Henry n'a inspiré aucun intérêt dans le rôle de l'honnête criminel qu'il a rempli, Fontaine et M[de]. Marsan sont les seuls qui aient fait plaisir".

Ce n'est qu'au 5 novembre 1806 que l'on retrouve son nom au théâtre de la Nouvelle-Orléans. Le *Moniteur de la Louisiane* de cette date porte l'annonce suivante:

SPECTACLE—Demain à la demande des abonnés L'Honnête Criminel —M. Fontaine jouera, en qualité d'amateur, le rôle de Dolban.

La même pièce, notons-le, qu'on avait donnée en 1796. Depuis le 5 novembre 1806 jusqu'à la veille de sa mort en 1814 le nom de Fontaine se trouve fréquemment aux annonces de théâtre, dans les rôles suivants, entre autres: *Henri IV* dans *La partie de chasse de Henri IV,* comédie en trois actes de Collé; *L'habitant,* dans *L'habitant de la Guadeloupe,* comédie en trois actes de Mercier; *Le distrait,* dans la comédie de ce nom en cinq actes de Regnard; *Dorsan,* dans *La femme jalouse,* comédie en cinq actes de Desforges; *Jérôme Pointu,* dans la comédie de ce nom en un acte de Dorvigny; *Beverlei,* dans la tragédie bourgeoise de ce nom en cinq actes de Saurin; *Don Juan,* dans *Le festin de pierre,* comédie en

[18]Fontaine entendait dire "ce 1er janvier". En apparence, il avait déposé l'annonce au journal le 31 décembre 1794.

cinq actes de Thomas Corneille; *Le baron Hartley,* dans *Eugénie,* drame en cinq actes de Beaumarchais; *Le comte Almaviva,* dans *Le mariage de Figaro,* comédie en cinq actes de Beaumarchais; *Alceste,* dans *Le misanthrope,* chef-d'oeuvre de Molière en cinq actes; etc. Il parut sur la scène pour la dernière fois le 14 avril 1814, moins de trois mois avant sa mort, dans une représentation donnée par une société d'amateurs "au bénéfice d'une famille malheureuse". Il joua à cette occasion le rôle principal dans *Le procureur arbitre,* comédie en un acte de Poisson.[19]

On se rend compte que le répertoire de Fontaine comprenait toujours les premiers rôles, surtout ceux de la comédie. Dans toutes les représentations auxquelles il prit part, depuis celle du 6 novembre 1806 jusqu'à la dernière, il est invariablement annoncé comme jouant *en qualité d'amateur.* Cette circonstance me semble d'une signification toute spéciale, ainsi qu'on le verra dans la suite.

Considérons maintenant la question: à quel dessein Fontaine fut-il appelé à la Nouvelle-Orléans sous invitation particulière en 1796? M. Edward Larocque Tinker, l'un de nos historiens et bibliographes les plus érudits, soutient l'opinion que Fontaine vint à la Nouvelle-Orléans pour remplacer Louis Duclot comme éditeur du *Moniteur de la Louisiane.*[20] Mais l'indication "Publié par J. B. L. S. Fontaine" paraît pour la première fois dans le journal au numéro 372 du 3 décembre 1803. Autant que j'ai pu comprendre, il n'existe pas de preuve certaine que Fontaine devint éditeur en 1796: ce n'est qu'en raison d'une irrégularité dans le numérotage des livraisons, laquelle semble avoir eu lieu entre 1794 et 1802—c'est-à-dire, pendant l'époque où les numéros existants font défaut—que l'on suppose qu'un nouvel éditeur aurait pu en recommencer la série. Mais on reconnaît que d'autres explications seraient également admissibles.[21]

Il me semble vraisemblable que Fontaine aurait pu être invité à la Nouvelle-Orléans pour faire partie de la troupe du théâtre—peut-être même pour se charger de la direction. On pourrait aussi hasarder la conjecture qu'il y eût un rapport quelconque entre

[19] *Courrier de la Louisiane,* 13 avril 1814. Exemplaire à la Louisiana State Museum Library.

[20] E. g., *Les écrits de langue française en Louisiane au XIX*e *siècle,* p. 202; *Bibliography of the French newspapers and periodicals of Louisiana,* Proceedings American Antiquarian Society October 19, 1932, p. 306; *Creole city,* p. 159.

[21] Clarence S. Brigham, *Bibliography of American newspapers, 1690-1820,* Proceedings American Antiquarian Society April 8, 1914, p. 410.

l'agrandissement de la salle, l'arrivée d'une nouvelle actrice—événements annoncés par Pontalba dans sa lettre du 19 mars 1796—et la nomination d'un nouveau directeur. Il est vrai que dans sa lettre du 21 juillet Pontalba se plaint de la direction, laquelle, dit-il, "va fort mal, on est volé, les acteurs font la loi, et nul de ceux que l'on emploie, ne fait son devoir . . ." Mais il n'est pas nécessaire d'en conclure que Pontalba entendait dénigrer les capacités du directeur; il s'exprimait évidemment du point de vue d'un actionnaire, dont les intérêts pourraient bien être en conflit avec ceux de la direction et des acteurs.

Qu'il fût directeur ou non à la Nouvelle-Orléans, on sait que Fontaine y était acteur en qualité d'amateur en même temps qu'éditeur de journal. On s'est déjà rendu compte d'une clôture possible du théâtre d'environ 1802 à 1804. Ne serait-il pas vraisemblable que Fontaine se fût en conséquence de cette clôture établi comme éditeur de journal? et que, à la suite de la réouverture du théâtre, il s'y associât de nouveau, mais dès lors toujours *en qualité d'amateur,* puisqu'il n'était plus comédien de profession?

Je ne prétends point répondre définitivement à ces questions spéculatives. Il me semble cependant qu'elles puissent servir comme point de départ pour des recherches nouvelles, lesquelles permettraient peut-être d'étendre notre connaissance encore trop faible de l'histoire des premières années du théâtre à la Nouvelle-Orléans.

* * *

Je passe rapidement sur quelques-uns des acteurs mentionnés par Pontalba que je n'ai pas réussi à identifier précisément. Tel est le cas de l'acteur Henry qui joua le rôle de *L'honnête criminel* le 8 mai 1796, dans lequel il "n'a inspiré aucun intérêt". Il y avait un acteur nommé Henri à Saint-Domingue, qui était aussi clarinettiste. De plus, un acteur du nom de Henry parut au théâtre à la Nouvelle-Orléans pendant la saison 1810-1811.

Le nom de Mme Durosier figure dans deux des lettres Pontalba, celles du 19 mars et du 4 novembre. Pontalba laisse entendre que cette actrice était jeune et jolie; il l'appelle aussi "la petite Bohemienne", on ne sait trop pourquoi. Il est intéressant de noter les rôles, d'une importance très inégale, qu'on accorda à Mme Durosier dans la soirée du 4 novembre: celui d'*Eugénie* dans le drame de ce nom de Beaumarchais, lequel exige des talents dra-

matiques de premier ordre; et celui de *Mlle Clairet* dans *Le père de famille* de Diderot, petit rôle bouffon d'environ 27 lignes. D'après Pontalba, elle s'acquitta assez mal du premier et massacra le second. Le nom de Mme Durosier ne se trouve pas au répertoire de Saint-Domingue. Il y avait cependant un M. Durosier, acteur au Cap Français d'environ 1780 à 1788. D'après le Dictionnaire Lyonnet,[22] une Mlle Durosier jouait au théâtre de Rouen en 1796.

Dans sa lettre du 19 mars, Pontalba fait allusion à une nouvelle actrice qui venait d'arriver, dont cependant il ne révèle ni le nom ni l'origine: "une excellente actrice", dit-il, "meilleure que M^{de}. Durosier, elle n'est pas plus jolie, quoi qu'elle n'ait que trente cinq ans, on dit pourtant qu'elle est bien sur le théatre". Cette circonstance n'est pas sans intérêt: elle nous fait voir qu'en 1796 la Comédie de la Nouvelle-Orléans recrutait de nouveaux acteurs. La possibilité se présente à l'esprit que cette actrice soit venue de Charleston. En 1794 et 1795 il y avait dans cette ville une troupe composée pour la plupart d'acteurs réfugiés de Saint-Domingue qui donnèrent des représentations en français.[23] A la suite de la fermeture de leur théâtre en 1795, les acteurs furent dispersés, et il est possible que quelques-uns d'entre eux soient venus à la Nouvelle-Orléans. Bien entendu, ceci n'est que conjecture; mais la petite circonstance de l'arrivée de cette actrice anonyme pourrait bien être significative, et il serait peut-être utile de poursuivre ce sujet plus loin.

* * *

Les lettres Pontalba font beaucoup de cas de Champigny. Son caractère en effet ne manque guère de nous intriguer: il faudrait lire en leur entier les extraits des lettres des 15 juillet, 17 juillet et 6 novembre pour bien apprécier les remarques de Pontalba à son sujet.

Il paraît d'après la lettre du 15 juillet que Champigny s'était fait acteur sous le prétexte d'être amateur, mais qu'en vérité il était un peu récompensé. Dans la lettre du 17 juillet, on apprend que "Mons de Champigny"—phrase évidemment ironique—qui avait la rage du théâtre et "sa bonne dose d'amour propre", avait joué le rôle de *Blaise,* et que le public se moquait de lui sans qu'il s'en

[22]Henry Lyonnet, *Dictionnaire des comédiens français* (*ceux d'hier*), 2 vols., Genève, s. d.

[23]Cf. Eola Willis, *The Charleston stage in the XVIII century,* Columbia, S. C. 1924, chapitres X-XI.

aperçût. Dans la lettre du 6 novembre, Champigny est signalé comme étant coiffeur. Est-ce que Champigny, associé au théâtre en qualité d'amateur, et Champigny coiffeur, seraient la même personne? Je crois que oui, non seulement parce que Pontalba ne fait aucune distinction entre les deux, mais surtout en raison de renseignements divers provenant des journaux et d'autres sources depuis 1806.

Depuis le 29 octobre 1806, on retrouve le nom de Champigny à quatre reprises au *Moniteur de la Louisiane* dans les annonces de théâtre; savoir:

29 octobre 1806: annoncé *en qualité d'amateur* pour le rôle du *Charbonnier* dans *La belle Arsène,* opéra de Monsigny, représentation du 1er novembre.

21 mai 1808: annoncé pour le même rôle, encore en qualité d'amateur, représentation du 22 mai.

10 octobre 1810 (représentation du 11 octobre). Je cite le texte exact de l'annonce:

> Le spectacle sera terminé par *l'air de Rolland* chanté par M. *Champigny* père, en qualité d'amateur, costumé en preux chevalier, conduit par quatre de ses chevaliers; précédé par une Marche à grand orchestre, timbales, clarinettes &c. &c. Il n'a rien négligé dans son costume, pour le rendre digne d'un Public, qui l'a toujours vu avec plaisir.

9 mars 1813, première représentation de *Françoise de Foix,* opéra de Berton, donné le 12 mars, où Champigny était annoncé comme l'un des quatorze "Seigneurs de la Cour, & Chevaliers de la suite du Roi".

Il est possible qu'il s'agisse dans la dernière annonce d'un autre Champigny, peut-être le fils du premier. Notons l'absence de la phrase usuelle "en qualité d'amateur", ainsi que l'indication "Champigny *père*" dans l'annonce du 10 octobre 1810.

Il est à noter que toutes ces pièces étaient des opéras, ainsi probablement que celle représentée le 17 juillet 1796 dans laquelle il y avait le rôle de *Blaise.*

En ce qui concerne Champigny coiffeur après 1806, je me rapporte d'abord à l'annuaire de la Nouvelle-Orléans de l'année 1807, où l'on trouve le nom de Champigny coiffeur, avec l'adresse

"rue Bourbon (Nord)".[24] Il est porté aussi comme perruquier, à la même adresse, dans l'annuaire de B. Lafon pour l'année 1809.[25] En sa qualité de coiffeur, Champigny fit publier plusieurs annonces au *Moniteur de la Louisiane,* dont voici les textes complets:

17 décembre, 1806, etc: AVIS / Louis CHAMPIGNY, a l'honneur de prévenir les Messieurs qui l'honorent de leurs (sic) présence dans sa Boutique, qu'à compter d'aujourd'hui il ne sortira pas les jours de Bals & de Comédie, pendant le Carnaval. Il coupera les *Cheveux, Rasera, &* Coëffera, pendant ledit Carnaval, jusqu'à onze heures du soir. Il emploiera la Poudre & la Pommade pour les personnes qui en désireront.

12 août 1807: CHAMPIGNY / A l'honneur de prévenir les personnes qui l'honorent de leur confiance pour tout ce qui concerne son état, que sa mauvaise santé l'a forcé de quitter la ville pour quelques jours; il sera de retour le 1er, de Septembre, & il ose espérer que cette absence indispensable ne diminuera en rien cette même confiance, qu'il s'efforcera toujours de mériter par ses soins & son exactitude.

29 août 1807: CHAMPIGNY / A l'honneur de prévenir les personnes qui l'honorent de leur confiance, qu'il est de retour en ville depuis plusieurs jours; il saisit cette occasion, pour assurer le Public qu'il mettra la plus grande exactitude dans tout ce qui regarde sa profession.

9 décembre 1807: CHAMPIGNY / A l'honneur de prévenir le Public en général, qu'il s'est rétabli de sa grosse & pénible maladie; & qu'il continue toujours son état, comme auparavant. Il prévient également qu'il travaillera tous les soirs à la chandelle, & que ceux qui n'auront pas le tems dans la journée, soit par affaire ou autrement, pourront venir le soir, qu'il rasera, coupera les cheveux, & peignera à la chandelle, & qu'ils seront satisfaits, tant par son zèle, que par son exactitude.

Je n'ai pas entrepris le dépouillement systématique des journaux: en toute probabilité on y trouverait d'autres données sur ce personnage. Mais il me semble que les renseignements détaillés ci-dessus établissent son identité d'une manière suffisamment précise. Il y a une continuité dans tout ceci qui ne pourrait guère nous échapper: le style quelque peu enflé des annonces de journaux, ce trait précieux du costume de "preux chevalier" dont il s'affubla pour chanter "l'air de Rolland"—nous y reconnaissons, n'est-ce pas, cette "bonne dose d'amour propre" que Pontalba lui prêtait en 1796.

[24]La Louisiana State Museum Library possède une copie dactylographiée de cet annuaire, rédigée par Stanley Clisby Arthur. "Nord" signifie "au nord de la rue d'Orléans", rue centrale de la ville à cette époque.

[25]*Annuaire louisianais pour l'année 1809,* par B. Lafon, Nouvelle-Orléans 1808. Exemplaire à la Tulane Howard-Tilton Memorial Library.

Le nom de Champigny ne figure pas aux répertoires de Saint-Domingue: en effet, d'après la lettre de Pontalba du 15 juillet 1796, il venait de se faire acteur. Dans le catalogue du cimetière St. Louis No. 1, il est déclaré que Luis Champigni (sic), originaire de France, veuf de Maria Juana Poche, mourut le 24 décembre 1813 à l'âge de 50 ans. En toute probabilité, il s'agit du même Champigny dont nous avons traité. Stanley Clisby Arthur déclare dans son livre *Old New Orleans* que la petite maison située encore aujourd'hui au No. 741 rue Bourbon, au coin de la rue Sainte-Anne, fut bâtie en 1787 par Don Luis Champigny.[26] Cette adresse correspond à celle de la "rue Bourbon (Nord)" indiquée par les annuaires de 1807 et 1809. Par une coïncidence assez bizarre, cette maison est aujourd'hui un salon de coiffeur.

* * *

Nous arrivons enfin au dernier des noms cités par Pontalba, celui de Mme de Marsan, étoile du théâtre du Cap Français, et l'une des plus grandes artistes qui aient jamais paru sur la scène de la Nouvelle-Orléans. Elle brilla autant par ses talents supérieurs que par l'étendue de son répertoire et l'étonnante diversité de ses rôles; cependant, son nom est tombé dans l'oubli.

Le nom de Mme de Marsan paraît pour la première fois dans les lettres Pontalba en date du 8 mai 1796, où elle est dite avoir joué dans *L'honnête criminel,* sans doute le rôle de *Cécile* qu'elle avait rempli à plusieurs reprises à Saint-Domingue. Pontalba trouva la pièce "fort mal rendüe"; il ajoute cependant, "Fontaine et M[de]. Marsan sont les seuls qui aient fait plaisir". Dans la lettre du 6 novembre, elle paraît encore comme ayant débité, "après la comédie", des vers composés par Le Blanc en l'honneur du Roi d'Espagne pour la fête Saint-Charles.

Ce n'est qu'au 4 mars 1807 qu'on retrouve son nom, au nécrologe suivant publié dans le *Moniteur de la Louisiane*:

NECROLOGE.

Mercredi, 25 de Février, est morte JEANNE-MARIE CHAPIZEAU, Veuve LE GENDRE DEMARSAN, Artiste Dramatique. Née au Théâtre, elle a, dès son enfance, non pas montré d'heureuses dispositions mais déployé un vrai talent. Apres des débuts brillans à Paris, elle s'est montrée successivement dans les plus grandes villes de France, dans différentes

[26]Stanley Clisby Arthur, *Old New Orleans,* New Orleans 1936, p. 225. La maison originale aurait alors échappé à l'incendie de 1788, lequel détruisit la plus grande partie de ce quartier.

Cours d'Allemagne, à la Martinique, à Saint-Domingue, & enfin dans cette ville, où elle a été conduite par les désastres de Saint-Domingue: elle a joui partout d'une réputation égale & méritée. Bonne épouse, bonne mère, femme aimable en société, elle a peut-être été encore plus chérie sous ces points de vue, par ceux qui l'ont connue dans la vie privée, qu'elle ne l'a été par le Public, comme excellente Actrice.

Extrait du Télégraphe, du Samedi 28 Février.[27]

Je n'ai pas entrepris de recherches sur la carrière de Mme de Marsan en Europe ou à la Martinique, dont la documentation d'ailleurs ne serait pas facilement accessible. Notons cependant que le Dictionnaire Lyonnet mentionne plusieurs Chapiseau (sic), comédiens européens: entre autres, M. et Mme Chapiseau qui jouaient à Gand en 1782, M. Chapiseau à Rouen en 1790-92, ainsi que quatorze de ce nom au dix-neuvième siècle.

Mme de Marsan figure pour la première fois au répertoire de Saint-Domingue en date du 2 mai 1780. Elle joua à cette occasion, à la Comédie du Cap Français, le rôle de *Zelmire* dans *Le cadi dupé,* opéra de Monsigny. Son mari était membre de la même troupe. On apprend d'après les "Papiers de Moreau de Saint-Méry" que M. de Marsan arriva à Saint-Domingue environ septembre 1765, et qu'il y mourut en octobre 1787.[28] Je ne sais ni le lieu ni la date du mariage de M. et Mme de Marsan; toutefois, une petite fille de Mme de Marsan joua à la Comédie du Cap, le 23 mai 1780, le rôle de *Jeannette* dans l'opéra *Le déserteur* de Monsigny, dans lequel sa mère remplit le rôle principal de *Louise.*

Mme de Marsan paraît pour la dernière fois au répertoire du Cap Français dans une représentation donnée à son bénéfice le 18 décembre 1790. A cette occasion elle joua dans deux pièces: *Jean Hennuyer ou le triomphe de tolérance,* drame "nouveau" en trois actes de Mercier, et *La dot,* opéra en trois actes de Dalayrac. Je ne sais combien de temps elle demeura encore à la colonie; comme on l'a vu, le répertoire que j'ai consulté prend fin le 31 mars 1791. On ignore aussi dans quelle ville du continent elle se réfugia d'abord.

[27]Ce numéro du *Télégraphe* semble avoir disparu: voir Clarence S. Brigham, *op. cit.,* p. 413.

[28]Archives Nationales de Paris, Colonies, F^3 133, pp. 223, 454. Renseignements communiqués par M. Fouchard.

De 1780 à 1790 Mme de Marsan parut dans plus de 70 rôles à la Comédie du Cap Français dont les noms et les dates de représentations sont annoncés au répertoire. Elle excella surtout dans la haute comédie et dans l'opéra comique; mais elle joua aussi certains rôles parmi les plus importants et les plus distingués du grand opéra, du drame et de la tragédie. On peut se faire une idée des talents extraordinaires de cette artiste d'après l'extrait suivant de son répertoire (les noms des rôles sont indiqués entre parenthèses):

Opéras comiques: *L'amant jaloux* (Léonore), *La fausse magie* (Lucette), *Lucile* (Lucile), *La rosière de Salenci* (Cécile), *Zémire et Azor* (Zémire), *Le jugement de Midas* (Cloé), *Le tableau parlant* (Colombine), *Silvain* (Hélène), *Le magnifique* (Clémentine), tous de Grétry; *Nina ou la folle par amour* (Nina) de Dalayrac; *Julie* (Julie), *Les trois fermiers* (Louise), *Blaise et Babet* (Babet), de Dezèdes; *Le déserteur* (Louise), *Félix ou l'enfant trouvé* (Thérèse), *Le cadi dupé* (Zelmire), *La belle Arsène* (Arsène), de Monsigny; *L'infante de Zamora* (L'infante), adaptation française de *La frascatana* de Paisiello; *La servante maîtresse* (Zerbine) de Pergolesi; *Le devin du village* (Colette) de Jean-Jacques Rousseau.

Grands opéras: *Iphigénie en Tauride* (Iphigénie), et *Orphée et Euridice* (Euridice), de Gluck.

Comédies: *La femme juge et partie* (Julie) de Montfleury; *Les trois sultanes ou Soliman second* (Roxelane) de Favart; *Jenneval ou le Barnevelt français* (Rosalie) de Mercier; *La gouvernante* (La gouvernante) de La Chaussée; *Le barbier de Séville* (Rosine) de Beaumarchais; *Tartuffe* (Elmire) de Molière.

Drames et tragédies: *Le fabricant de Londres* (Mme Foubrégé) et *L'honnête criminel* (Cécile) de Fenouillot de Falbaire; *Eugénie* (Mme Murer) de Beaumarchais; *Mérope* (Mérope) et *Adélaïde du Guesclin* (Adélaïde) de Voltaire; *Iphigénie en Aulide* (Iphigénie) de Racine.

Mme de Marsan est aussi annoncée à plusieurs reprises comme devant chanter des grands airs d'opéra et de concert, intercalés dans les pièces de théâtre ou pendant les entr'actes. Par exemple, dans une représentation des *Trois sultanes* le 7 novembre 1780, elle "chantera au 2nd acte une grande ariette de Mondonville"; le 10 janvier 1784, dans une représentation de la même comédie,

"Madame Marsan et lui (M. Durand) chanteront chacun une ariette nouvelle à grand Orchestre de la composition de deux des plus grands maîtres d'Italie. Entre les deux ariettes, ils chanteront le superbe Duo, amour, amour, de M. Lebreton". On pourrait multiplier les exemples. Il paraîtrait que Mme de Marsan était principalement chanteuse d'opéra, et qu'elle possédait en même temps des talents dramatiques de premier ordre.

Les opinions contemporaines attestent d'une façon flatteuse les belles qualités de cette artiste. On en trouve plusieurs exemples —trop nombreux pour être cités ici—dans les annonces de représentations données au bénéfice des autres acteurs de la troupe. La façon dont on y soulignait le concours de Mme de Marsan est un témoignage irrécusable de la popularité de cette artiste et de l'estime qu'on lui portait.

Il se trouve aussi des appréciations plus personnelles. Moreau de Saint-Méry, par exemple, dans son livre monumental sur la partie française de Saint-Domingue, au chapitre traitant du théâtre du Cap Français, déclare:

> On a cependant vu, à ce théâtre, des acteurs auxquels il n'a manqué que des modèles et de l'émulation pour être remarqués par leurs talens . . . on est frappé du port majestueux & de l'entente de Mme. Marsan qui charme dans la belle Arsenne, attache dans la Gouvernante & séduit dans Mme. de Clainville . . .[29]

Mais la plus intéressante sans aucun doute de toutes les critiques au sujet de Mme de Marsan qui me sont tombées sous les yeux, se trouve dans une lettre au rédacteur publiée dans les *Affiches Américaines* du Port-au-Prince le 10 mars 1787. L'auteur de cette lettre, qui signe *M. Draminagrobis,*[30] y récite ses impressions d'une représentation de *Nina ou la folle par amour,* opéra de Dalayrac, donné le 6 mars, où Mlle Minette de la Comédie du

[29]Médéric-Louis-Elie Moreau de Saint-Méry, *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de Saint-Domingue,* 2 vols., Philadelphie 1797, I, p. 364.

[30]C'est bien l'orthographe du journal, à ce que m'avertit M. Fouchard, et non *Raminagrobis* comme chez Rabelais et La Fontaine.

Port-au-Prince avait rempli le rôle principal. Il s'exprime dans les termes suivants:

> On ne s'attendait pas que la Dlle Minette s'acquitterait aussi bien du rôle de Nina . . . On dit que Mme Dugazon est effrayante dans ce rôle,[31] qu'elle a étudié plusieurs mois dans les maisons de force qui à Paris, renferment les folles. La Dlle Minette n'a pas eu de ces modèles, il a fallu qu'en peu de jours elle tirât tout d'elle même; mais Mme Marsan, au Cap, est dans le même cas, et elle a joué cette pièce sous mes yeux avec une vérité qui m'a fait mal. Permettez-moi, M. de saisir cette occasion pour rendre hommage à cette adorable Actrice. Si elle était au Théatre Italien, son nom serait aussi celebre que celui de Dugazon, des Sainval ainée, des Contat; car Mme Marsan possede dans un degré éminent, les talens de la haute Comédie et de l'Opéra Comique. Qu'on me cite une actrice qui, comme elle, joue dans la même soirée, avec autant de perfection Elmire de Tartuffe et la Servante maitresse; Babet et la Gouvernante; Rosalie de Jenneval et Clementine de Magnifique . . .

Après plus d'un siècle et demi, il est juste que nous lui rendions également hommage, et que nous placions son nom au rang qu'il mérite dans les annales du théâtre de la Nouvelle-Orléans.

* * *

Les renseignements que l'on trouve dans les lettres Pontalba et dans les répertoires de Saint-Domingue ne permettent pas d'arriver à une conclusion définitive touchant la date ou les circonstances de l'origine du théâtre à la Nouvelle-Orléans. Ils témoignent tout simplement qu'il y existait un théâtre avant le 24 février 1796, et que plusieurs membres de la troupe avaient été affiliés aux théâtres de Saint-Domingue. Ils ne portent pas directement sur la tradition couramment acceptée, à l'effet que le premier théâtre de la ville fut fondé en 1791 par une troupe sous la direction de Louis Tabary, composée de réfugiés de Saint-Domingue. Afin de pouvoir examiner cette question importante, il faudrait par conséquent s'en rapporter à d'autres autorités; mais en poursuivant les recherches à ce sujet, on sera bientôt étonné de constater que la tradition dérive uniquement de sources secondaires. J'ose hasarder l'opinion, quelque téméraire qu'elle paraisse, que cette tradition est très douteuse sous plusieurs rapports.

Considérons d'abord la question du supposé directeur Louis Tabary. La tradition qui soutient qu'il fut le directeur du premier

[31] C'est à la première de cet opéra, donnée à Paris le 15 mai 1786, que la célèbre Dugazon avait réalisé son plus éclatant succès.

théâtre de la Nouvelle-Orléans ne remonte pas plus loin que 1906, où il paraît dans cette capacité pour la première fois dans la brochure de Baroncelli, dans la phrase si souvent citée par les auteurs subséquents: "Une troupe de comédiens, sous la direction de Mr. Louis Tabary, fit pour la première fois son apparition à la Nouvelle-Orléans en 1791".[32] L'affiliation de Tabary au premier théâtre semble avoir échappé à l'attention de tous les historiens avant Baroncelli: on a peine à croire que ces auteurs auraient manqué de signaler ce détail s'il leur avait été connu. De quelle source Baroncelli prit-il donc ce renseignement? On est porté à croire qu'il s'est trompé, en situant Louis Tabary, acteur et directeur bien connu du dix-neuvième siècle, au théâtre supposé de 1791. Examinons les faits.

Autant que je sais, le nom de Tabary paraît pour la première fois dans les archives de la Nouvelle-Orléans en 1805, à l'occasion d'une pétition qu'il adressa à "Monsieur le Maire, et M M les aldermen", dans laquelle il soumit son "prospectus pour une nouvelle salle de spectacle".[33] Dès lors, son nom paraît très souvent dans les journaux, d'abord comme directeur de plusieurs entreprises de théâtre qui ne réussirent pas trop bien, et enfin comme simple acteur. Bien entendu, l'absence de son nom dans les archives avant 1805 n'est pas concluante d'elle-même, étant donné les nombreuses lacunes qui existent dans les documents de cette époque. Mais on a des indications plus précises à son sujet.

Je cite d'abord l'acte de sépulture conservé aux registres de la Cathédrale Saint-Louis, où il est récité que Louis-Blaise Tabary, né à Aix, département des Bouches-du-Rhône en France, mourut le 1er février 1831 à l'âge d'environ 58 ans et fut inhumé le lendemain 2 février.[34]

Il y a ensuite le nécrologe publié dans l'*Abeille* du 2 février 1831,[35] lequel mérite notre attention particulière:

Est décédé hier, dans sa 58 année, à la suite d'une courte maladie, M. JULES (sic) TABARY, du Théâtre d'Orléans, né à Aix en Provence, d'une famille respectable. Cet artiste, qui avait fait d'excellentes études,

[32]J. G. de Baroncelli, *Le théâtre-français, à la Nlle Orléans,* Nouvelle-Orléans 1906, p. 7.

[33]L'original de ce document est conservé à la Tulane Howard-Tilton Memorial Library, Il est signé "L. Tabary".

[34]Je suis redevable à l'amabilité de M. Roger Baudier de m'avoir fourni une copie de cet acte.

[35]Exemplaire à la New Orleans Public Library.

et que des malheurs seuls, après la révolution de St. Domingue, avaient engagé à se jeter au théâtre où il n'obtint que des succès ordinaires, était doué des qualités les plus estimables et est vivement regretté par ses camarades, dont il était le doyen. Son corps est exposé rue Dauphine, entre St. Pierre et Toulouse; il sera inhumé ce matin, à onze heures.

On ne s'explique pas la différence de prénoms, mais on ne peut guère douter que ce ne soit Louis-Blaise dont il s'agit ici. Le lieu de naissance, l'âge, les dates de la mort et de l'inhumation—tous ces détails sont parfaitement d'accord avec l'acte de la Cathédrale. Il existe aussi d'autres confirmations si elles étaient nécessaires. Le nom de Tabary se trouve dans tous les grands annuaires de la Nouvelle-Orléans, depuis le premier de 1822 jusqu'à celui de 1830, le dernier publié avant sa mort. Dans l'annuaire de 1822, il est inscrit "Tabary, comédien", sans prénoms; dans ceux de 1824, 1827 et 1830, "Louis Tabary, comédien". Son nom manque dans l'annuaire de 1832, et on ne le trouve plus par après. Le nom de Jules Tabary ne paraît dans aucun annuaire.[36] D'ailleurs, qui autre que Louis-Blaise Tabary aurait pu être "le doyen de ses camarades" en 1831?

Ajoutons à ces témoignages le fait que le nom de Tabary ne se trouve pas une seule fois dans la documentation considérable qui existe sur le personnel des théâtres de Saint-Domingue. L'ensemble de ces renseignements établit hors de doute que Louis-Blaise Tabary naquit environ 1772 à 1773; qu'il était destiné à une profession quelconque pour laquelle il avait fait "d'excellentes études"; qu'il ne faisait point partie du théâtre pendant qu'il était à Saint-Domingue, mais qu'il s'y associa par nécessité après s'être réfugié à la Nouvelle-Orléans. On a peine à croire qu'il se fit directeur d'une troupe de comédiens en 1791 quand il n'avait que de 18 à 19 ans et ne possédait d'ailleurs aucune expérience du métier. Il me semble par conséquent qu'il y a tout lieu d'en conclure que la tradition concernant l'association de Louis Tabary avec le premier théâtre de la Nouvelle-Orléans n'est pas soutenable.

* * *

Nous touchons maintenant à la question capitale: le théâtre professionnel de la Nouvelle-Orléans fut-il en vérité fondé en 1791 par des réfugiés de Saint-Domingue?

---

[36] J'ai consulté les annuaires de 1822 et 1824 à la New Orleans Public Library; ceux de 1827, 1830, 1832, et des années suivantes, à la Tulane Howard-Tilton Memorial Library.

La source originale de la tradition concernant l'arrivée d'une troupe de Saint-Domingue en 1791 se trouve dans le tome II, publié en 1829, de *The history of Louisiana* de François-Xavier Martin. Voici le texte du passage en question:

> (1791) . . . In the night of the twenty-third of August, a preconcerted insurrection took place throughout the French part of the island of Hispaniola, and an immense portion of its white inhabitants were massacred. Those who were so fortunate as to make their escape, sought a refuge in the islands of Cuba and Jamaica, or the United States, and a few came to Louisiana. Among these, was a company of comedians from Cape Francois; and the city of New-Orleans now enjoyed, for the first time, the advantage of regular dramatic exhibitions . . .[37]

En examinant ce passage attentivement, on se rendra compte qu'il ne contient point de déclaration précise à l'effet que la troupe de comédiens *arriva* à la Nouvelle-Orléans en 1791. Cependant, les historiens successifs ont pour la plupart interprété ces mots comme signifiant que la troupe se réfugia en 1791 pour arriver à la Nouvelle-Orléans dans la même année, et c'est cette interprétation qui donna naissance à la tradition relative à l'origine du théâtre.

Mais la déclaration de Martin portant sur les événements à Saint-Domingue ne cadre pas avec la vérité historique. Martin laisse entendre que tous les habitants blancs qui échappèrent au massacre de 1791 s'enfuirent immédiatement: on se fait une idée d'un sauve-qui-peut général, d'un dépeuplement brusque de la colonie à la suite de cette insurrection qui se serait répandue d'un bout à l'autre (*throughout*) de la partie française de l'île de Hispaniola. Mais cela n'est pas exact. Le soulèvement du 23 août 1791 ne se répandit point *throughout* la colonie, mais se borna à la plaine du Nord aux alentours du Cap Français. La ville elle-même ne fut pas atteinte: en effet, elle servit d'asile aux réfugiés de la plaine, et ce n'est qu'en juin 1793 qu'elle fut incendiée et pillée. D'ailleurs, la révolution à Saint-Domingue ne fut point l'affaire d'une seule année, d'une seule insurrection "concertée d'avance". Elle dura d'environ 1789 à 1803, et au cours de ces quatorze années, pendant lesquelles la vie coloniale continua toujours d'une façon ou d'une autre, il se produisit plusieurs exodes de réfugiés, dont celui de 1791 ne fut point le plus considérable.

[37]François-Xavier Martin, *The history of Louisiana, from the earliest period,* 2 vols., New Orleans 1827-29, II, p. 109.

Il serait impossible de traiter convenablement cette question complexe dans les limites de cet article. Cependant, en vue de l'importance des mots de Martin en tant que source primaire de la tradition, il est indispensable de l'examiner dans ses grandes lignes tout au moins. Je ne saurais mieux faire que de citer les extraits suivants d'un article au sujet de la dispersion des réfugiés, de la plume de M. Gabriel Debien, dont l'autorité est reconnue en ce qui concerne l'histoire de Saint-Domingue:

L'histoire, toujours un peu pressée, simplifie à l'excès et retient de préférence ce qui prête à la légende. Ainsi l'histoire de la révolution à Saint-Domingue qui ne serait qu'une suite de meurtres crapuleux, de viols, de massacres. Ainsi le départ des colons: brusquement tous les blancs seraient partis fuyant éperdus une terre de furie, de flammes et de haine . . .

. . . Ces départs n'ont pas été pour tous dès le début des départs pour l'exil. L'abandon de Saint-Domingue n'a rien—sauf en juin et juillet 1793— d'un sauve-qui-peut général. Le plus souvent ce sont de prudents voyages de Saint-Domingue à la Jamaïque, à Cuba, ou au continent, puis de circonspects retours. confuse histoire, complexe désir de sauver ce qui peut être sauvé des plantations, des revenus, des comptabilités et d'échapper à la faim, au désordre, aux risques de l'indiscipline générale et de la guerre civile et sociale . . .

Je le répète, la question est complexe et passablement confuse de ces vagues successives de départs. Mais à la longue on parviendra bien à reconstituer ces diverses poussées de peurs collectives et d'espoirs. Dès maintenant d'ailleurs on peut reconnaître quelques mouvements plus nets.

1° D'abord dès 1789 une émigration spontanée vers la France. si l'on peut employer pareil terme. Beaucoup de colons, des hommes d'affaires, des gens de loi . . . rentrent pour suivre de plus près les débats qui vont s'ouvrir aux Etats-généraux . . . Un mouvement semblable précède, accompagne et suit le départ des 85 membres de l'Assemblée coloniale qui ont rompu avec le gouverneur général Peinier en août 1790.

2° Juste un an après, en août 1791, c'est le soulèvement des noirs du Nord et des mulâtres de l'Ouest et du Sud. Des familles entières s'affolent, quittent la colonie, mais en général après avoir pu réaliser une partie des denrées qu'elles avaient en magasin, et se faire ouvrir un crédit sur le continent. On gagne ainsi la Jamaïque, Philadelphie et les ports de la Virginie et de la Georgie. L'intention est de revenir l'orage passé, et, de fait, beaucoup reviendront en 1792 ou au début de 1793.

3° L'installation de la deuxième Commission civile envoyée pour faire appliquer la loi du 4 avril 1792 qui accordait aux libres les mêmes droits qu'aux blancs, fut aussi la cause de nombreux départs . . .

4° Il y a un quatrième départ de Port-au-Prince en avril 1793 après le siège et la prise de cette ville par les commissaires . . .

5° Mais le principal, le plus brusque exode est de juin et de juillet 1793, après l'incendie du Cap (21 juin). La moitié de la population blanche du Nord s'entasse sur les navires qui sont en rade, et part en un convoi que commande l'amiral Cambis. Les tempêtes, le besoin de réparations urgentes dispersent cette flotte qui trouve asile dans les ports du Sud et de Pennsylvanie . . . Les correspondances parlent de 10.000 réfugiés. Si l'on songe qu'il s'y trouvait beaucoup de soldats on verra que le nombre n'est pas exagéré . . .

6° L'occupation d'un tiers de la colonie par les Anglais ramena à l'Arcahaye, à la Grande-Anse et autour de Saint-Marc en 1795 et en 1796 une foule de réfugiés. Au moment de l'évacuation, en 1798, les uns restèrent sur leurs biens, les autres suivirent les corps coloniaux que l'on rembarquait. Tous ceux qui avaient servi ou qui avaient fait partie des conseils du quartier jugèrent prudent de chercher un nouvel asile, à la Jamaïque ou à Cuba.

7° Enfin en 1803, dernier grand départ de ceux qui avaient échappé dans le Sud aux vengeances de Rigaud, dans l'Ouest et le Nord à celles de Dessalines. Plusieurs centaines de colons de la presqu'île du Nord, des environs du Cap, des Cayes, de Léogane et de l'Arcahaye s'embarquèrent avec leurs meilleurs esclaves et gagnent la région de Santiago de Cuba, la Louisiane et la Georgie[38] . . .

On se fait, me semble-t-il, de cet exposé de la dispersion des colons, une idée toute contraire à celle qui ressort de l'interprétation littérale du texte de Martin.

Il est à noter que les autres grands historiens de la Louisiane, Gayarré et Fortier, se sont exprimés d'une façon moins ambiguë que Martin au sujet des événements à Saint-Domingue. Voici le texte de Fortier, d'autant plus intéressant qu'il cite Martin comme source:

In August, 1791, an insurrection of the negroes broke out at Santo Domingo, and terrible massacres of the whites took place. A number of people escaped from the island, and some came to New Orleans. Among them was a troupe of comedians from Cape François, who gave dramatic representations and were the first actors in Louisiana.[39]

---

[38]G. Debien, *Réfugiés de Saint-Domingue aux Etats- Unis,* Revue de la Société Haïtienne d'Histoire et de Géographie, Port-au-Prince, juillet 1948, pp. 1-6. Consulter aussi T. Lothrop Stoddard, *The French revolution in San Domingo,* Boston and New York 1914, un bon résumé de ce sujet; et Maurice Begouën Demeaux, *Mémorial d'une famille du Havre,* Vol. I Le Havre 1948, Vol. II Paris 1951. Ces deux derniers volumes présentent une relation documentée et des plus intéressantes de la vie à la colonie pendant la révolution.

[39]Alcée Fortier, *A history of Louisiana,* 4 vols., New York 1904, II, p. 146.

Ce langage est forcément concis: on ne peut pas écrire l'histoire de la révolution à Saint-Domingue dans un seul paragraphe. Mais il n'y rien ici qui contredise les faits. L'insurrection éclata (*broke out*) en août 1791: Fortier ne dit point qu'elle se répandit d'un bout à l'autre de la colonie, ni que les habitants la quittèrent cette même année. Le texte de Gayarré, beaucoup plus long,[40] cadre en l'essentiel avec celui de Fortier. Il est vraisemblable, à ce qu'il me semble, que Martin s'est peut-être mal exprimé, soit parce que l'anglais n'était pas sa langue maternelle,[41] soit parce qu'il essaya de comprimer ses idées en trop peu de mots. Son intention aurait été plutôt de dire que le soulèvement d'août 1791 fut le premier grand coup de la révolution, et que les habitants qui échappèrent aux massacres s'enfuirent au cours de cette année et des suivantes. Quoiqu'il en soit, telle est la vérité historique. Mais si l'on rectifie la déclaration inexacte de Martin relative à l'insurrection à Saint-Domingue, on supprime du même coup l'implication que la troupe de comédiens arriva à la Nouvelle-Orléans en 1791, et la tradition perdrait ainsi son unique soutien.

* * *

Il y a une autre phrase dans le passage de Martin dont il importe d'explorer la signification: celle où il déclare que la troupe du Cap Français inaugura les premières représentations dramatiques *régulières* (je traduis littéralement) à la Nouvelle-Orléans. Le mot "regular" pourrait signifier, soit que le répertoire se composait de pièces ordinairement jouées aux théâtres, soit que les représentations étaient prévues à des dates fixes, soit qu'elles furent données par des acteurs de profession. En effet, le mot pourrait bien porter toutes les trois significations. Est-ce que Martin entendait dire qu'on avait donné à la Nouvelle-Orléans des représentations "non régulières" avant l'arrivée de la troupe du Cap Français?

On sait que des pièces jouées par des amateurs furent présentées à la Nouvelle-Orléans dès 1789 au plus tard. Par exemple, le procès-verbal du Cabildo du 8 mai 1789 fait savoir qu'on avait représenté, à la résidence du gouverneur, en l'honneur de l'accession de Carlos IV au trône d'Espagne, "dos comedias alternadas con un gran sarao aquellas representadas por individuos de la

[40]Charles Gayarré, *History of Louisiana. The Spanish domination,* New York 1854, p. 309.
[41]Martin s'en excuse lui-même: *op. cit.,* I, p. viii.

nobleza y cuerpo Militares". On a peine à croire que ces représentations furent les seules qu'on eût données avant l'arrivée de la troupe du Cap. En plus des amateurs qui avaient des talents quelconques pour le théâtre, il est tout possible qu'il y eût aussi à la ville quelques acteurs de profession, émigrés peut-être de France à la suite de la Révolution de 1789, à l'instar des troupes françaises qui jouèrent à Baltimore et à New-York en 1790.[42] Il est vraisemblable, par conséquent, d'après le texte de Martin, qu'un théâtre aurait pu exister à la Nouvelle-Orléans avant l'arrivée de la troupe du Cap; et que le concours de cette troupe—peut-être en 1793 ou après—aurait permis l'établissement d'un théâtre avec un répertoire et un programme plus ordonnés, avec des représentations "régulières".

Je ne prétends pas avancer une nouvelle hypothèse dans un domaine où il existe déjà trop de confusion et d'incertitude. Je soutiens cependant que le texte de Martin est susceptible de plusieurs interprétations, dont celle couramment acceptée n'est guère la plus probable. En tout cas, il est temps d'en finir avec les probabilités et les demi-vérités, et de s'appliquer à la recherche des faits.

* * *

Il existe dans les archives deux témoignages qui portent sur la date de l'ouverture d'un théâtre à la Nouvelle-Orléans:

1° Dans le procès-verbal du Cabildo du 15 janvier 1802, on trouve le passage suivant:

> . . . en el establecimiento de la Sala de Comedias, como no asistiesen mas que quatro Regidores de los seis de que se componia este Cabildo, dispuso el Senor Baron de Carondelet, Gobernador entonces de estas Provincias, que . . . etc.

Il en ressort que le théâtre existant au 15 janvier 1802 avait été fondé pendant l'administration du baron de Carondelet, et à l'époque où le Cabildo ne se composait que de six *regidores.* Or, la durée de l'administration de Carondelet était du 30 décembre 1791 au 5 août 1797; le nombre de *regidores* fut augmenté de six à douze le 22 septembre 1797, après la fin de cette administration. Par conséquent, autant que l'on peut comprendre d'après le

42Cf. O. G. Sonneck, *Early opera in America,* New York (1915); George C. D. Odell, *Annals of the New York stage,* Vol. I, New York 1927; Lewis P. Waldo, *The French drama in America in the eighteenth century,* Baltimore 1942.

procès-verbal précité, la salle de théâtre en question aurait pu être établie à n'importe quelle date depuis le 30 décembre 1791 au 5 août 1797. Il paraît probable que cette salle était la même que connut Pontalba en 1796. Il n'est pas dit, cependant, qu'elle fut nécessairement la première salle: une autre aurait pu être établie et fermée antérieurement pendant l'administration de Carondelet, ou même avant. Ces informations sont donc trop vagues pour permettre d'établir la date de l'origine du théâtre.

2° Il existe un autre témoignage plus précis, qui porte plus directement sur cette question. Celui-ci se trouve dans un document conservé dans les "Papeles Precedentes de Cuba" aux archives générales de Séville. Autant que je sais, ce document est encore inédit. En voici le texte intégral, d'après photocopie provenant des Archives de Séville:[43]

De Par Le Gouvernement
Reglement pour la Comedie

Tout Spectacle Publique devant etre subordonné a des regles fixes de Police pour que chaque individu soit asseuré d'y trouver sureté, tranquilité, & gards (sic) dûs a tout citoïen, ou Etranger, et amusements, Nous avons jugé a Propos d'assujetir le spectacle qui s'ouvrira jeudi Prochain aux regles suivantes de Police.

Article 1er.

Le Bureau pour la distribution des billets ne s'ouvrira qu'a l'arrivée de la Garde, c'est a dire a quatre heures de l'après midi.

Art^{e}. 2me.

Le Spectacle Commencera a cinq heures et demi precises.

Artic^{e}. 3me.

Le Spectacle Ne pourra jamais etre interrompu par des cris, siflemens, ou de quelque autre maniere tendante a faire taire un acteur ou a le faire repeter, parceque le jugement de quelques auditeurs ne doit jamais gener celui des autres et que quiconque n'est pas Content du spectacle est libre de ne pas y aller. on ne pourra non plus obliger les acteurs a repeter, ou a reparoitre sur la scene.

Si le public desire la repetition d'une piece elle lui sera accordée et le gouvernement veillera a ce que son gout soit exactement suivi

---

[43]Cf. Roscoe R. Hill, *Descriptive catalogue of the documents relating to the history of the United States in the Papeles Precedentes de Cuba deposited in the Archivo General de Indias at Seville,* Washington 1916. Le document cité ci-après fait partie du "legajo" No. 30, "Correspondencia dirigida por sus Subordinados al Señor Baron de Carondelet".

Art. 4me.

Pendant le spectacle personne ne pourra se tenir debout, ni mettre son chapeau; il est egalement deffendu de fumer dans l'enceinte et la cour du theatre par raport au feu.

Arte. 5me.

Les Propos indecens, ou injurieux, enfin tout ce qui est contraire aux Moeurs et au respect dû a une assemblée qui se compose de toutes les classes, de tout age, et de tout sexe, seront punis d'amende, ou même de prison si le cas le requiert.

Arte. 6me.

Celui qui manquera aux articles ci dessus especifiés sera avertit poliment de s'y conformer par le regidor chargé de la police du theatre, par les officiers de l'Etat major de la Place, Par le Sergent de Garde, ou par les sentinelles, deux fois consecutives, a la troisieme il lui sera ordonné de se rendre au gouvernement a la sortie du spectacle, a moins que sa faute ne soit assez grave pour le faire arreter sur le champ par la Garde.

Arte. 7me.

Pendant le spectacle les voitures ne pourront entrer dans la rue que par le coté de la Place d'armes. Le même ordre se suivra a la sortie, chacun devant entrer dans sa voiture sur le champ, et a son tour, au defaut de quoi elle ira prendre la queue de la file en donnant le tour par la rue de Bourbon.

Nouvelle Orleans ce 1er. octobre 1792

Ce document ne porte pas de signature: il semble avoir été rédigé par l'un des subordonnés du baron de Carondelet pour être soumis à son approbation. Daté du 1er octobre 1792, il a trait à l'ouverture d'un spectacle "jeudi prochain", c'est-à-dire, le 4 octobre 1792. Est-ce que ce spectacle s'ouvrit effectivement le 4 octobre? On l'ignore. On ne sait pas plus s'il s'agit ici du théâtre original. Il est certain, cependant, qu'au 1er octobre 1792 l'ouverture d'un théâtre était envisagée dans un court délai. Quoiqu'il en soit, ce document est le plus ancien témoignage que nous possédions jusqu'à présent relatif à un théâtre à la Nouvelle-Orléans.

* * *

Je me suis proposé dans cet article de présenter les faits documentés qui portent sur l'histoire des premières années du théâtre à la Nouvelle-Orléans. Nous avons constaté qu'en ce qui concerne les années avant 1796, les documents sont rares et peu précis. En effet, les lettres Pontalba constituent la plus ancienne documentation valable sur le répertoire et le personnel d'un théâtre à la Nouvelle-Orléans. Par conséquent, j'ai jugé opportun de consigner toutes les données qui s'y rapportent afin qu'elles puissent servir de points de repère à des recherches nouvelles.

Je me suis cru obligé de traiter au long la question de la tradition couramment acceptée. J'espère avoir démontré que cette tradition repose sur des fondements instables, et ne doit plus faire foi à l'avenir. Dans cet ordre d'idées, les chercheurs auront intérêt à s'en éloigner dans leurs efforts pour découvrir les faits.

On a peine à croire que c'est là une tâche impossible. Il existe vraisemblablement, soit dans les collections privées, soit aux archives de France, d'Espagne, ou d'ailleurs, des correspondances, des documents variés, portant sur cette question. Les numéros manquants du *Moniteur de la Louisiane* reparaîtront peut-être un jour. J'ose espérer que la présente étude servira de point de départ pour des recherches plus étendues qui mettront en lumière les véritables origines du théâtre à la Nouvelle-Orléans.

APPENDICE A

LES LETTRES DE JOSEPH-XAVIER DELFAU DE PONTALBA (1796)

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Lorsque Don Esteban Miró, ancien gouverneur de la Louisiane, mourut en Espagne en 1795, sa femme fut tellement accablée de douleur que sa famille désespérait de sa santé. On se décida donc d'écrire à la Nouvelle-Orléans pour prier sa nièce préférée de venir auprès d'elle. Cette nièce était Mme Joseph-Xavier Delfau de Pontalba, née Jeanne-Louise LeBretton des Charmeaux, dont la mère, Jeanne- Françoise Macarty, était l'une des soeurs de Mme Miró. Le 24 février 1796, Mme de Pontalba quitta son mari à la Nouvelle-Orléans et partit pour l'Espagne accompagnée de leur jeune fils, Joseph-Xavier Célestin, âgé alors de moins de cinq ans. Dès le jour de leur départ, et presque tous les jours suivants, M. de Pontalba adressa à sa femme des lettres, pour la plupart longues, toutes des plus intéressantes, dans lesquelles il récitait les événements de sa vie à la Nouvelle-Orléans.

En 1907, le baron Edouard de Pontalba découvrit la plupart de ces lettres, du 24 février au 10 novembre 1796, au château ancestral de Mont l'Evêque à Senlis. Reconnaissant leur grande valeur en tant que documentation de l'histoire de la Louisiane, il en fit faire une copie manuscrite qu'il envoya la même année à la Louisiana Historical Society. Par la suite, ces lettres paraissent avoir été plus ou moins négligées, jusqu'en 1921, date où Grace King en publia des extraits en traduction anglaise dans *Creole families of New Orleans.*[1] En 1936, Stanley Clisby Arthur en donna deux petits extraits dans son livre *Old New Orleans.*[2] Enfin en 1939 une traduction complète en anglais fut émise par la W. P. A., en forme dactylographiée et en très peu d'exemplaires.[3] Dans le "acknowledgement" préfatoire de ce volume, il est déclaré que le traducteur s'était servi d'une copie des lettres faite par M. George Campbell Huchet de Kernion sous l'autorisation de M. John William Cruzat. Autant que je sais, les lettres originales n'ont jamais été accessibles à la Nouvelle-Orléans. La copie manuscrite transmise par le baron Edouard de Pontalba repose toujours dans les archives de la Louisiana State Museum Library.

Désirant avoir accès au texte original, j'écrivis en mars 1953 à M. le baron A. de Pontalba pour lui demander si les lettres existaient toujours,

[1]New York 1921, pp. 85-112.

[2]New Orleans 1936, p. 100. M. Arthur paraît s'être servi de la traduction de Grace King, moyennant quelques légers changements. Pour le nom de Mme de Marsan, Miss King donne "Madame Marsay" (p. 90), et M. Arthur "Madame Marsey".

[3]La Louisiana State Museum Library et la Tulane Howard-Tilton Memorial Library en possèdent chacune un exemplaire. Il y a aussi à la Louisiana State Museum Library une autre traduction anglaise toute différente, sans date et sans nom de traducteur.

et, le cas échéant, s'il consentirait à en faire faire un microfilm à l'intention de la Tulane Howard-Tilton Memorial Library. J'eus bientôt le plaisir et l'honneur de recevoir sa réponse, m'annonçant que les lettres étaient en sa possession, et me signifiant son plein accord concernant le microfilm. Grâce à son aimable concours, le texte intégral et authentique de ce document est désormais accessible aux historiens.

Dans les extraits qui suivent, j'ai conservé l'orthographe et la ponctuation de l'original. J'ai cependant rétabli les majuscules où elles semblaient à propos, d'autant plus qu'il est parfois difficile de saisir l'intention exacte de Pontalba. J'ai joint aussi quelques notes, mais je n'ai pas commenté les passages qui sont traités au long dans le texte du précédent article.

EXTRAITS DES LETTRES

(*Vendredi*) *4 mars* . . . Tout me rappelle les gentillesses de mon fils; je passe quelques fois devant la comedie,[4] mais ce n'est jamais sans qu'il m'en coute quelques larmes au souvenir de la joie de notre petit amour qui scavoit si bien le chemin de cette boutique . . .

(*Samedi*) *19 mars* . . . J'ai passé la journée sans sortir, Marigny est venû me voir, il m'a appris qu'il y avoit ce soir une assemblée d'actionnaire (sic) pour décider quelles seront les loges que l'on louera au public. On a beaucoup aggrandi le théatre en avant, on a pris tout le vestibule qui formoit l'entrée, il y a douze loges de plus, et l'amphitéatre (sic) sera plus grand; il vient d'arriver une excellente actrice meilleure que M^{de}. Durosier, elle n'est pas plus jolie, quoi qu'elle n'ait que trente cinq ans, on dit pourtant qu'elle est bien sur le théatre. J'ai chargé Marigny de me louer une loge commode de quatre places, pour pouvoir les offrir aux dames D'aunoy, elles n'ont d'autre amusement que celui là, elles l'aiment beaucoup, je serois charmé de le leur procurer . . .

(*Lundi*) *21 mars* . . . L'assemblée des actionnaires s'est faite hier, non seulement ils conservent tous leurs loges, mais même ils ont pris presque toutes celles qu'on a ajoutées; il n'en reste que deux étroites, encore ne veut-on les louer que jeudi pour scavoir si quelqu'autre actionnaire n'en prend pas. On en a aussi augmenté le prix; je désirois en louer une pour les dames Daunoy, je ne scais pas encore si je pourrois l'obtenir . . .

(*Dimanche*) *8 mai* . . . J'ai été ce soir à la comédie, parce qu'on y donnoit l'Honnête Criminel; cette pièce m'a retracé le souvenir du tems le plus heureux de ma vie. Elle a été fort mal rendüe, Henry n'a inspiré aucun intérêt dans le rôle de l'honnête criminel qu'il a rempli, Fontaine et

---

[4]C'est ainsi que Pontalba désigne ordinairement le théâtre de la Nouvelle-Orléans. Dans les procès-verbaux du Cabildo de l'époque, on trouve alternativement *comedia, téatro, coliseo,* termes signifiant tous à peu près la même chose. Autant que je sais, il n'existe aucune indication, soit dans les documents contemporains, soit dans les journaux depuis 1806, qui porterait à croire que le premier théâtre de la Nouvelle-Orléans fut jamais désigné du nom "Spectacle de la Rue St. Pierre", ainsi que prétendent plusieurs historiens.

M^de. Marsan sont les seuls qui aient fait plaisir. Voila, mon amie, le détail de ma journée; le dimanche est le seul jour qui y apporte quelque varieté, car en te rendant compte de ce que je fais dans la semaine, je n'aurois à te dire autre chose que Je me suis levé pour aller à mes travaux, de là a diner, puis à mes travaux jusqu'à la nuit; de là faire la partie au gouvernement; ou venir écrire à mon bureau, et toujours recommencer de la même manière . . .

(*Dimanche*) *22 mai* . . . M^de. Macarty avec la quelle j'ai passé la soirée dans sa loge à la comédie m'a long-tems parlé de toi et de notre chere et bien bonne tante,[5] Tintin[6] n'a pas été oublié; quand je trouve quelqu'un, mon amie, à qui cet entretien plaise, je ne me lasse point, et ce sont pour moi les seuls instans où je ne suis point accablé. Mon petit Tintin m'a beaucoup occupé pendant tout le spectacle; c'est le Silvain que l'on donnoit, et je croyois entendre mon petit amour repéter = *bas les armes, le premier qui s'avance, à mes pieds je l'étends* . . .

(*Lundi*) *27 juin* . . . Daunoy a éprouvé hier un accident qui auroit pû lui être funeste; il revenoit de la comedie dans ma petite chaise; en passant devant l'habitation de Sigû,[7] la roue a passé sur un boeuf couché dans le chemin, et la voiture a été renversée, il s'est vivement foulé une épaule, il en souffre beaucoup, mais cela n'aura pas de suite funeste . . .

(*Jeudi*) *14 juillet* . . . Deux jours avant l'arrivée du courrier, M^de. Andry étant au gouvernement a dit qu'elle cederoit sa loge si l'on vouloit lui acheter son action, les lettres de ta tante m'annoncoient alors qu'il pouvoit bien se faire que tu reviendrois, et sur ce simple doute j'ai pris l'action, parceque c'est la meilleure loge du spectacle; elle a demandé deux cent trente deux piastres, je les lui ai données; M^de. Almonester me fait proposer à present par Catiche de changer de loge, et qu'elle me rendra de retour soixante piastres; je lui en demande cent pour pouvoir ceder ensuite sa loge et mon action à Chalmet pour 132 p^r. et lui faire gagner cent piastres aux dépends de Louison.[8]—J'arrangerai cela avec Chalmet...

(*Vendredi*) *15 juillet* . . . Champigny s'est mis acteur, à la vérité, sous le prétexte, d'y être amateur, mais un peu récompensé, il est détestable . . .

(*Dimanche*) *17 juillet.* Mons de Champigny qui a la rage du théatre et sa bonne dose d'amour propre ne s'apperçoit pas qu'on se moque de lui. Il est venu pour scavoir de tes nouvelles et de celles de ma tante; il m'a dit qu'il falloit bien qu'il joue, que tout le public le désiroit, qu'il étoit tourmenté par les sollicitations de tout le monde; il ne s'apperçoit pas qu'on se moque de lui; il a rempli le role de Blaise. On n'a pas cessé de

[5]Mme Miró.

[6]Joseph-Xavier Célestin, fils de M. et Mme de Pontalba, né le 6 juillet 1791.

[7]L'habitation Sigur était en aval de la ville, sur la rive gauche, à peu près à l'endroit où se trouve aujourd'hui la American Sugar Refinery. Daunoy allait probablement à l'habitation Macarty, située un peu plus bas.

[8]Mme Almonester, née Louise de la Ronde. On verra par la lettre du 21 juillet que Louison eut tout de même la meilleure part de ce marché.

l'applaudir des mains et des pieds avec un tapage qui n'a pas permis de l'entendre; ce persiflage ne le dégoute pas, car il se persuade qu'il est admiré . . .

(*Jeudi*) *21 juillet* . . . Me voila avec une occupation de plus; en prenant l'action d'Andry, je n'ai pas pensé à l'inconvenient qui s'en suivroit. La direction va fort mal, on est volé, les acteurs font la loi, et nul de ceux que l'on emploie, ne fait son devoir, et si cela continue, il faudra renoncer au théatre. A peine m'a t'on vû actionnaire que l'on a jetté les yeux sur moi pour y rétablir les finances, il y a eu aujourdhui une assemblée d'actionnaire (sic) ou j'ai répresenté pour quatorze actions, appartenant à diverses personnes qui m'ont prié de faire pour eux, tels que M^{des}. Maxent, D'aw, Montaigut, Guillemard, Almonester, Bouligny, M. M. Marigny, Ramos, ch^{r}. Macarty, Lacheze, Collell, Fonvergnes.[9] & c. Bien m'en a valu, car tous ceux qui étoient présens à l'assemblée m'ont nommé unanimement pour commissaire, et moi representant pour 14 personnes dont plusieurs ont deux actions, j'ai nommé en leur nom, Pedesclaux,[10] et m'en suis dispensé; mais tout le monde s'étant réuni pour me prier de surveiller la direction, je n'ai pas pû m'y refuser, et je vais être la bête noire des acteurs, car je me suis déja vû forcé de faire quelques reglemens sur le champ, contre les quels ils ont reclamé tout de suite.—J'ai déja diminué de 60 p^{r}. le prix de mon action, en changeant de loge avec M^{de}. Almonester, elle ne me coute plus que 172 p^{r}. et j'espère qu'à ce prix là, je pourrai la colloquer à Chalmet; je ne negligerai rien pour me tirer de cette galere . . .

(*Vendredi*) *4 novembre.* On nous a donné ce soir Eugénie suivie d'un compliment au Roy et au Baron; Minerve et Thalie ont parû pour débiter une prose plate, digne d'un cabaret presque tout à la louange du Baron; on la flagorné pendant une heure de suite de la manière la plus insipide, de façon que Phelipa[11] qui a tout plein d'esprit, s'impatientoit des platitudes que l'on a débitées; on a fait paroître deux mains qui se tenoient et qui répresentoient le Roi d'Espagne et la République Française, avec l'épigraphe portant les mots = *Soyons toujours unis.* La pièce d'Eugénie a été assez mal rendüe, aucun acteur ne m'a fait plaisir; M^{de}. Durosier s'est assez mal acquittée du rôle d'Eugenie; la petite Bohemienne s'est avisée de massacrer jusqu'à Melle. Clairet. Cette piece m'a retracé de précieux souvenirs dont il ne me reste plus que les regrets . . .

(*Dimanche*) *6 novembre.* Champigny qui vient de me couper les cheveux me prie, mon amie, de le rappeller à ton souvenir comme à celui de notre amie;[12] il se plaint amèrement de sa femme qui lui a donné un coup de pincette sur le bras, il veut la quitter et me propose de venir

[9]Les noms complets de ces actionnaires étaient probablement: Mmes Gilbert-Antoine de St. Maxent, Dr. Robert Dow, Dr. Joseph Montégut, Gilbert Guillemard, Andres Almonester y Roxas, Francisco Bouligny; MM. Pierre- Philippe de Marigny, Rafaël Ramos, le chevalier Barthèlemy Macarty, Charles de la Chaise, François Collell, Gabriel Fonvergne. Je n'ai pas réussi à trouver l'acte de constitution de la société aux archives notariales.

[10]Pedro Pedesclaux, célèbre notaire et "escribano" du Cabildo.

[11]La fille du baron de Carondelet.

[12]Mme Miró.

avec moi pour te servir de valet de chambre ainsi qu'à ma tante; j'ai accepté sa proposition avec plaisir, mais quand il y aura serieusement refléchi; je suis persuadé que tu serois charmée de l'avoir[13] . . .

Le pauvre Le Blanc toujours dominé par la metromanie a fait quelques vers en l'honneur du Roy pour la St. Charles. Mde. Marsan les a débités après la comédie, et tu scais bien qu'un auteur ne peut pas résister au plaisir d'entendre ses productions; aussi est-il venu à la comédie; il paroit tout consolé de son malheur.[14] Quoique je sois fort loin de l'approuver, je le trouve heureux d'être éxempt de cette sensibilité qui feroit le malheur d'un autre . . .

13Champigny cependant ne devait pas quitter la Nouvelle-Orléans. Voir le texte de l'article à son sujet.

14Il avait perdu sa femme le 21 septembre, d'après la lettre de Pontalba de la même date, non comprise dans les extraits précités.

APPENDICE B

BIBLIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE D'OUVRAGES IMPRIMES PORTANT SUR LA FONDATION DU THEATRE A LA NOUVELLE-ORLEANS

NOTE: L'astérisque (*) indique les écrits où Louis Tabary est signalé comme directeur de la première troupe.

François-Xavier Martin, *The history of Louisiana, from the earliest period,* 2 vols., New Orleans 1827-29, II, p. 109.

Gibson's guide and directory of the State of Louisiana, and the cities of New Orleans & Lafayette, New Orleans 1838, p. 280.

Victor Debouchel, *Histoire de la Louisiane depuis les premières découvertes jusqu'en 1840,* Nouvelle-Orléans 1841, p. 83.

Pitts & Clarke's guide and directory of New-Orleans, Lafayette, Algiers & Gretna, 2 vols., New Orleans (1842), II p. 8.

E. Bunner, *History of Louisiana, from its first discovery and settlement to the present time,* New-York 1843, pp. 157-8.

Norman's New Orleans and environs, New Orleans 1845, p. 64.

John W. Monette, *History of the discovery and settlement of the valley of the Mississippi,* 2 vols., New York 1846, I, p. 481.

Charles Gayarré, *History of Louisiana. The Spanish domination,* New York 1854, p. 309.

Visitor's Guide to New Orleans. November, 1875, New Orleans 1875, p. 17.

John Dimitry, *Lessons on the history of Louisiana,* New York, Chicago and New Orleans (1877), p. 69.

Madame M. D. Girard, *Histoire des Etats-Unis suivie de l'histoire de la Louisiane,* New Orleans 1881, p. 14.

Historical sketch book and guide to New Orleans and environs, New York 1885, p. 136.

George W. Cable, *New Orleans. Historical sketch,* article compris dans *Report on the social statistics of cities,* Government Printing Office, Washington 1887, Part II, p. 238.

Grace King, *New Orleans the place and the people,* New York 1895, p. 149.

Henry Rightor, Editor, *Standard history of New Orleans, Louisiana,* Chicago 1900, p. 466.

Alcée Fortier, *A history of Louisiana,* 4 vols., New York 1904, II, p. 146.

Albert Phelps, *Louisiana a record of expansion,* Boston and New York 1905, pp. 167-8.

* J. G. de Baroncelli, *Le théâtre-français, à la Nlle Orléans,* Nouvelle-Orléans 1906, p. 7.

* J. M. Augustin, *Fifty years of French opera,* The Daily Picayune, New Orleans, 24 octobre 1909.

David Barrow Fischer, *The story of New Orleans's rise as a music center,* Musical America, New York, 14 mars 1914.

* Gaspar Cusachs, *Lettre du 19 novembre 1914,* citée par O. G. Sonneck, *Early opera in America,* New York (1915), p. 183. M. Sonneck, par exception, tient la tradition pour douteuse.

* Harry Brunswick Loeb, *The opera in New Orleans—a historical sketch from the earliest days through season 1914-15,* Musical Courier, New York, 16 décembre 1915.

Nellie Warner Price, *Le Spectacle de la Rue St. Pierre,* The Louisiana Historical Quarterly, 8 janvier 1918, p. 222.

* S. N. Straus, *An interesting history of the New Orleans theaters,* The Times-Picayune, New Orleans, 9 mai 1920.

* John Smith Kendall, *History of New Orleans,* 3 vols., Chicago and New York 1922, II, p. 727.

Eola Willis, *The Charleston stage in the XVIII century with social settings of the times,* Columbia, S. C. 1924, p. 237.

Lucille Gafford, *Our superb gas-lighted drama,* The Times-Picayune, New Orleans, 16 mai 1926.

* Howard Mumford Jones, *America and French culture 1750-1848,* Chapel Hill, N. C. 1927, p. 339.

Lyle Saxon, *Fabulous New Orleans,* New York 1928, pp. 152-3.

* Oral Sumner Coad and Edwin Mims, Jr., *The American stage,* New Haven 1929, p. 130.

Perry Young, *The Mistick Crewe chronicles of Comus and his kin,* New Orleans 1931, p. 17.

* Stanley Clisby Arthur, *Old New Orleans,* New Orleans 1936, p. 99.

Harold F. Bogner, *Sir Walter Scott in New Orleans,* The Louisiana Historical Quarterly, avril 1938, p. 424.

* Lyle Saxon, State Director, *New Orleans city guide,* Boston 1938, p. 123.

Roger P. McCutcheon, *The first English plays in New Orleans,* American Literature, Durham, N. C., mai 1939. p. 183.

Caroline Maude Burson, *The stewardship of Don Esteban Miró 1782-1792,* New Orleans 1940, p. 256.

* Régine Hubert-Robert, *L'histoire merveilleuse de la Louisiane française,* New York (1941), p. 315. Cet ouvrage soutient qu'on représentait au théâtre de la Nouvelle-Orléans, en 1793 et auparavant, des pièces de Molière, Marivaux, Rousseau, Pélissier, etc. Les sources de ces renseignements ne sont pas citées: d'ailleurs Pélissier naquit en France en 1788!

* Lewis P. Waldo, *The French drama in America in the eighteenth century and its influence on the American drama of that period, 1701-1800,* Baltimore 1942, pp. 173-4.

* Edith J. R. Isaacs and Rosamond Gilder, *An international theatre: made in America,* Theatre Arts, New York, août 1944, p. 457.

Nellie Smither, *A history of the English theatre at New Orleans, 1806-1842,* The Louisiana Historical Quarterly, janvier 1945, p. 89.

* André Lafargue, *Opera in New Orleans in days of yore,* The Louisiana Historical Quarterly, juillet 1946, p. 662.

* Harnett T. Kane, *Queen New Orleans city by the river,* New York 1949, pp. 164, 243.

* Sylvie Chevalley, *La première saison théâtrale française de New-York,* The French Review, New York, mai 1951, p. 474.

* John S. Kendall, *The golden age of the New Orleans theater,* Baton Rouge (1952), p. 2.

* Gwynn S. McPeek, *New Orleans as an opera center—a vanished era is reviewed,* Musical America, New York, 15 février 1954.

LISTE DES MEMBRES
de
L'ATHENEE LOUISIANAIS
1953-1954

LE BUREAU

James F. Bezou, *Président*

Jay K. Ditchy, *Premier Vice-Président*

James A. Stouse, *Deuxième Vice-Président*

Mme Clara Lewis Landry, *Secrétaire*

Sidney L. Villeré, *Trésorier*

Melle Anna Harrison, *Sous-Secrétaire*

René J. Le Gardeur, Jr.

G. William Nott

MEMBRES D'HONNEUR A VIE

Mgr Jules B. Jeanmard, D. D.
Evêque du Diocèse de Lafayette, Louisiane

Madame Veuve André Lafargue
La Nouvelle-Orléans, Louisiane

M. Jules Massé
Président de la Société du Bon Parler Français,
Montréal, Canada.

M. Armand T. Mercier
Président de la Southern Pacific Company

L'Honorable Thibaudeau Rinfret
Juge en Chef, Cour Suprême du Canada,
Ottawa, Ontario, Canada.

MEMBRES HONORAIRES

M. Charles Léonard
Consul Général de Belgique
à La Nouvelle-Orléans

M. Guy Quoniam de Schompré
Consul Général de France
à La Nouvelle-Orléans

M. Maurice de Simonin
Ministre de France
La Nouvelle-Orléans

M. Lionel Vasse
Ambassadeur de France
à Panama

M. Paul Villeré
Covington, Louisiane

MEMBRE CORRESPONDANT

M. Christian Dédéyan
Paris

MEMBRES ACTIFS

Adams, Mme Lionel
Adams, M. Lionel
Adams, Mme Perry
Adams, M. Perry
Alba, Mme Andrée C.
Alost, Melle Aurélie
Andry, Mme Charles
Andry, M. Charles
Arceneaux, M. Thomas
Arnoult, Mme Mandeville
Arnoult, M. Mandeville
Augustin, M. B. M.
Avegno, Mme Thomas L.
Avegno, Mr. Thomas L.

Babin, Mme B. P.
Badeaux, M. James T. Jr.
Ballard, M. R. G.
Ballin, Mme Arthur L.
Baratgin, Melle Germaine
Barlow, Melle Edna
Barlow, Melle Ruth
Barnett, Melle Alameda M.
Basty, Rév. Père John
Battig, Mme Guido
Baudéan, M. J. Albert
Bayon, Melle Marguerite
Beckham, Mme Charlotte
Bérié, Mme Henry
Bernard, Melle Amélie
Bernard, Mme John
Bernard, M. John
Bernard, Melle Lawrence
Bernard, M. Victor L.
Bezou, Msgr. Henri Charles
Bezou, Mme James F.
Bezou, M. James F.
Bezou, Mme Lydia Bouligny
Bezou, Melle Marie Elise
Bezou, M. Sidney
Billion, Mme Olivier
Billion, M. Olivier
Blanco, Mme Alfredo
Blum, M. Joseph E.
Boizelle, M. William
Bonnette, Melle Vivian L.
Brunet, Mme René J.
Buchmann, Mme Andrew M.
Bussière, Rév. Père François

Cabral, Mme Peter C.
Caire, M. E. J.
Callens, Mme Justin
Callens, M. Justin
Carrière, M. Lyle
Castell, Mme L. L.
Cazendre, Melle Olga
Chaffe, Melle Martha
Chambon, Monsignor Célestin M.
Chapotel, Melle Clara
Chapotel, Melle Louise
Claudel, Mme Calvin
Claudel, M. Calvin
Clemenceau, Mme Pierre B.
Clemenceau, M. Pierre B.
Cobb, Melle Audrey
Coleman, Mme Valentine
Cooper, Mme George
Cooper, Dr. George
Coste, Melle Madeleine
Couret, Mme John P.
Crombie, Melle Jeanne E.

Dabezies, Mme Hippolyte
Dabezies, M. Hippolyte
Daly, Mme William J.
Damiens, Melle Henriette
Davis, Mme Nina Préot
de Baroncelli, Mme Gabriel de
de Baroncelli, Melle Mysola
de la Barre, Mme Pierre F. V.
de la Barre, M. Pierre F. V.
de la S. Deléry, Mme Simone
del Marmol, Mme Alfonso
de Fréneuse, Mme Henry J. Landry
de la Guéronnière, M. Longer
de los Reyes, Melle Ella
de Tallman, Mme Yolande R.
de la Vergne, Mme Charles

de la Vergne, M. Charles
Delaup, Dr. Paul
Deschamps, M. Jean
Desvignes, Mme Henri
Deutsch, M. Eberhard
Ditchy, M. Jay K.
Donnès, Mme John B.
Dreux, Mme William B.
Dreux, M. William B.
Dubois, Mme Gérard
Dubois, M. Gérard
Dugas, Mme Gleason H.
Dugas, M. Gleason H.
Duplantis, Mme Claire Wogan
Dupont, Mme Lucienne
Dupuy, Mme Homer
Dupuy, Dr. Homer
Durel, Dr. Lionel C.
Dutrey, M. Louis J.

Englekirk, Mme John
Englekirk, Dr. John
Estachy, Capitaine Robert

Faget, Mme Guy
Faulkner, Mme Yvonne LeThiec
Feder, M. Arthur
Feitel, M. Arthur
Flynn, Mme Lilian B.
Fontaine, Melle Mary Elizabeth
Forstall, Mme Frederick K.
Forstall, M. Frederick K.
Fortier, M. James J. A.
Fortier, Mme Estelle
Fossier, M. Horace
Foster, M. Richard R.
Franklin, Prof. Mitchell
Friede, Mme V. M.

Gaarder, M. A. Bruce
Galbreath, Mme P.
Gardberg, Melle Naomi
Genre, Mme François
Gibert, Melle Camille
Godchaux, Mme Charles
Gooch, Melle Nancy
Grandjean, M. René
Grau, Melle Jean
Grau, Melle Flora Jean
Gregory, Melle Angéla
Grossman, Mme Marguerite D.
Guette, Mme Pierre
Gueydan, Mme Edmond M.
Guyol, Melle Louise H.

Hanemann, M. Sheldon
Harrison, Melle Anna
Healy, M. Elliott Dow
Hecker, Mme Eugénie Halbert
Heller, Mme Andrée de Chateauneuf
Himel, Melle Aïda
Himel, Mme René H., Jr.
Hinckley, Mme Norbert
Hochart, Mme Henry W.
Hotard, M. Francis J.

Jackman, Mme A. W.
Johnston, Melle Rosalie A.

Kahn, Mme Emile
Kahn, M. Emile
Kail, Mme James H.
Kane, M. Harnett T.
Kenney, Mme James J.
Keyes, Mme Frances Parkinson
Kohlsdorf, Dr. Anita C.

Labadie, Mme René
Labadie, M. René
Lacaze, M. Gérard
Lacoste, M. Numa V.
Lafargue, Mme Fleury
Lafargue, M. Fleury
Lafont, Mme J. F.
Landry, Mme Clara Lewis
Landry, Mme Florence
Lapeyre, Mme Félix
Lapeyre, M. Félix
Larue, Mme Félix A.
Larue, Mme Ferdinand L.
Larue, M. Ferdinand L.
Lastrapes, M. Edwin
Laudumiey, Melle Claire
Laudumiey, M. Robert
Laurent, M. Lubin
Laurent, Mme Olivier

Lavedan, Mme Gabrielle
Lawson, Mme Walter E.
Le Breton, Mme Dagmar Renshaw
Le Friant, Mme Henri
LeGardeur, M. René J. Jr.
Legrand, M. Georges
Legrand, Melle Jacqueline
Lelong, M. Michel
Le Mire, Mme Louis
Le Mire, M. Louis
Lemming, Mme Michèle
Levert, Mme Albert
Lewis, Mme Bessie Behan
Lewis, Mme Lilian
Livaudais, M. Sam H., Jr.
Lynch, Mme Hewson T.
Lyon, Mme Léon E.

McIlhenny, Mme Paul A.
McIntyre, Mme William L.
McWhorter, Mme A. W.
Maître, Mme Marie-Louise
Manheim, Mme B.
Martin, Melle Lucie
Matas, Dr. Rudolph
Meraux, Mme Anita
Merilh, Melle Paula
Miller, Melle Alice J.
Miltenberger, Melle Lucia
Monroig, Mme Geneviève
Montgomery, Mme J. W.
Moore, M. Pierre Albert
Moreno, Mme J. A.
Moreno, M. J. A.
Morère, Melle Bertha H.

Nott, M. G. William

Oehmichen, Melle Mignon
Ogden, Mme Henry D.
Ogden, Dr. Henry D.
Olivier, Mme Nicholas D.
Olivier, M. Nicholas D.
Olivier, Mme Pierre

Parker, Mme H. C.
Parsons, M. E. A.
Pellettier, Rév. Gérard J.
Pelletier, M. Roger
Penn, Melle Mamie Meyer
Péret, Melle Marcelle
Petersen, M. A. Q.
Pitet, Dr. Marcel
Pizanie, Mme Emzy
Pizanie, M. Emzy
Poirier, Dr. Roger
Pouinard, Mme Marcelle F.
Puig, M. Félix J.

Ratigan, Mme Haydée
Reinecke, Melle Denise
Reinecke, Prof. George
Renshaw, Melle Gladys Anne
Reynard, Mme Raoul
Richmond, Mme Robert Randolph
Riedel, Mme Ernest
Roe, M. F. H.

Sanguinetti, M. Vittorio
Saucier, Melle Corinne
Schulhofer, Melle Edithe
Schuyten, Mme Ernest E.
Schuyten, Dr. Ernest E.
Segall, Mme Roy J.
Séré, Melle Marguerite
Séré, Mme René
Simoneaux, Mme N. E.
Simoneaux, M. N. E.
Sloo, Mme Thomas
Smith, Mme Simone
Smith, M. Ward
Snyder, M. Roger C.
Soniat, Melle Aménaïde
Soniat, Melle Lucille
Stauffer, Mme Walter J.
Stouse, M. James A.
Stouse, Mme Maurice
Stouse, M. Maurice

Taggart, Mme Margot Castellanos
Tepper, M. Joseph
Tête, Mme C. M.
Theiler, Mme Ernest
Theiler, M. Ernest
Thibodaux, M. Behrman
Tifft, Mme C. F.

Thomas, Rév. Julien, O. M. I.
Tolivar, Mme Vivian
Torre, M. Louis
Trotter, M. Reginald, Jr.

Uter, Mme Edouard J.

Vaccaro, Mme Félix
Vesco, Mme Jean
Vesco, M. Jean
Villeré, Melle Anaïs
Villeré, Melle Corinne
Villeré, Mme Edwin
Villeré, Mme J. F.
Villeré, M. J. F.
Villeré, Rév. Père Charles, O. S. B.
Villeré, Mme Pierre
Villeré, M. Pierre
Villeré, Mme St. Denis
Villeré, Mme Sidney L.
Villeré, M. Sidney L.

Walker, Mme W. L.
West, Melle Christine
Willard, Mme De B. Sompayrac
Wogan, Mme André
Wogan, M. André, Jr.
Woods, M. William S.

Yockey, Mme Jeanne G.

Zadri, Mme Nicolai